



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / DIMANCHE 7 AVRIL 2024 // N°786 // PRIX 20 DA, Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME
L'ALGÉRIE DÉNONCE LE DOUBLE STANDARD AU CDH

Lire en page 3



BLOCAGES CHRONIQUES AU NIVEAU DE CERTAINES APC
UN COMITÉ COMPOSÉ DE PARTIS POLITIQUES POUR APLANIR LES DIFFÉRENDS

Lire en page 4



DIASPORA ALGÉRIENNE
LE CMDA REPORTE SON PREMIER CONGRÈS AU DERNIER TRIMESTRE 2024

Lire en page 5



LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DOIT SORTIR DE SON APATHIE

L'ENTITÉ SIONISTE COMMET DES ASSASSINATS COLLECTIFS DE CIVILS

Lire en page 3



DÉMOLITION DES CONSTRUCTIONS ILLICITES
LES CLARIFICATIONS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Lire en page 5



LE FNPOS ENTAMERA LE 25 AVRIL PROCHAIN LE VERSEMENT DES AIDES À L'HABITAT RURAL

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a indiqué, jeudi à Sétif, qu'une aide non remboursable à l'habitat rural sera accordée par le Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) aux attributaires de cette formule (travailleurs ou retraités). Les préparatifs sont en cours en vue du début du versement de cette aide à partir du 25 avril prochain, dans le cadre d'un calendrier précis, au moyen d'une enveloppe financière de 30 milliards de dinars destinée à quelque 60 000 bénéficiaires au niveau national, a ajouté Bentaleb dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya de Sétif, soulignant que cette mesure "vient en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consacrer la dimension sociale de l'Etat algérien". Au cours de cette visite qui lui a permis d'inspecter un certain nombre de structures relevant de son secteur, le ministre a indiqué, d'autre part,

qu'une augmentation de l'ordre de 35 % du nombre d'offres d'emploi a été enregistrée au cours du premier trimestre de l'année 2024 par rapport à la même période de l'année dernière.

Il a également noté que ces "indicateurs positifs" s'ajoutent à une augmentation des ressources de la Caisse nationale d'assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) estimée, à l'échelle nationale, à 14,10 % par rapport au premier trimestre de l'année dernière, ce qui reflète, selon le ministre, la dynamique économique de l'Algérie qui assure, en outre, la protection sociale des travailleurs. Bentaleb a ajouté que les principaux objectifs de son département ministériel, en tant que secteur chargé de l'emploi, "consistent à concrétiser la protection sociale des citoyens, à rechercher les moyens d'équilibrer les caisses de sécurité sociale, à élargir la base des assurés et à simplifier les procédures de médiation dans le monde du travail pour absorber le chômage et autres".

VAGUE DE CHALEUR DANS LE PAYS

L'Office national de la météorologie a lancé une alerte « jaune canicule » qui concerne de nombreuses wilayas du Nord du pays.

Il s'agit de Tizi-Ouzou, Boumerdès, Alger, Blida, Tipaza, Aïn Defla, Chlef, Mostaganem, Relizane, Mascara, Oran, Sidi Bel Abbés, Aïn Témouchent, Tlemcen et Illizi. Les températures attendues dans ces régions peuvent atteindre 37° C à l'ombre, selon l'ONM. L'alerte canicule est valable deux jours, samedi, 6 avril et dimanche 7 avril.

L'Office national de la météorologie a lancé une autre alerte vents

forts, avec risques de tempêtes de sable, atteignant une vitesse de 60 km/h. Les wilayas concernées par

cette alerte sont Ouarzougui, El Menia, Timimoun et Ain Salah, durant toute la journée d'hier.

LARBAOUI A PRÉSIDÉ LA CÉRÉMONIE RELIGIEUSE DES LAURÉATS DU CONCOURS NATIONAL DE RÉCITATION DU CORAN DISTINGUÉS

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, vendredi, à Djamaâ El-Djazaïr, à Mohammadia (Alger), une cérémonie religieuse à l'occasion de la célébration de Laylat Al-Qadr (Nuit du destin), au cours de laquelle ont été distingués les lauréats du Concours national de récitation, de déclamation et de psalmodie du Saint Coran, du Concours international d'Algérie pour la renaissance du patrimoine islamique et du Concours d'encouragement des jeunes récitants du Saint

Coran. Cette cérémonie, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du secrétaire général de la Présidence de la République, M. Abdallah Moundji, du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, de membres du Gouvernement, de conseillers du président de la République, ainsi que de représentants du corps diplomatique arabe et musulman accrédité à Alger et de cheikhs de zaouïas et d'oulémas.

Lors de la cérémonie, les trois premiers lauréats de la 4^e édition du Concours national de récitation, de déclamation et de psalmodie du Saint Coran, de la 4^e édition du Concours international d'Algérie pour la renaissance du patrimoine islamique et de la 20^e édition du Concours d'encouragement des jeunes récitants du Saint

Coran ont été distingués, aux côtés des membres du jury et des récitants et des imams de Djamaâ El-Djazaïr, qui se sont vu remettre des certificats de mérite décernés par le président de la République.

Le premier prix du Concours national de récitation, de déclamation et de psalmodie du Saint Coran a été remporté par Bekkari Kada, le deuxième prix a été attribué à Abdelhak Didi et le troisième est revenu à Mohamed Belbouche.

Les trois premiers prix du Concours international d'Algérie pour la renaissance du patrimoine islamique ont été attribués respectivement à Abdelhalim Bichi, Abderrahmane Dhoub et Mohamed Legriz. Au Concours d'encouragement des jeunes récitants du Saint Coran, la première place est revenue à Nadir Hadj, la deuxième place à Rofaida Ghlamallah et la troisième place à Abdelkhalek Boudouda.

CAISSE NATIONALE DES RETRAITÉS

UNE PLATEFORME POUR VÉRIFIER L'AUTHENTICITÉ DES DOCUMENTS

La Caisse nationale des retraités (CNR) a mis en place une plateforme numérique permettant de vérifier l'authenticité des documents délivrés (comme l'attestation de revenus) par les plateformes numériques de la Caisse telles que l'espace retraité et la plateforme mobile «Takaoudi», a indiqué, vendredi, la CNR dans un

communiqué. Cette plateforme est accessible à travers l'espace des services numériques du site web de la Caisse: www.cnr.dz ou sur le lien de la plateforme de vérification des documents: <https://retraite.cnr.dz/#/valide>, a précisé la même source. «Cette plateforme garantit à toutes les administrations et

institutions l'authenticité des documents délivrés et comporte plusieurs modes de sécurisation en plus d'un code QR placé en bas du document», note le communiqué. Cette procédure permettra aux personnes concernées d'éviter les déplacements aux agences locales pour l'obtenir, selon la même source.

MADRID : «LES PROPOS DE NETANYAHU SUR LES EMPLOYÉS DE "WORLD CENTRAL KITCHEN" SONT INACCEPTABLES !»

Le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez a déclaré en fin de semaine, que les propos de Benjamin Netanyahu sur les humanitaires de World Central Kitchen tués à Gaza, étaient inacceptables et insuffisants. C'est ce qui ressort d'une conférence de presse tenue par le responsable espagnol avec son homologue qatari, Mohammed bin Abdul Rahman Al Thani, à Doha. À cet égard, Sanchez a ajouté : "Nous attendons une explication plus détaillée et plus complète (de la part d'Israël). Ensuite, nous verrons quel genre de position nous adopterons contre le gouvernement Netanyahu." Sanchez a déclaré que l'Espagne soutiendrait l'adhésion à part entière de la Palestine aux Nations Unies. Le Premier ministre espagnol a également renouvelé sa demande d'organiser une conférence internationale de paix basée sur la solution à deux États, qu'il a qualifiée de "cruciale" pour résoudre les problèmes

entre Israël et la Palestine. De son côté, le Premier ministre australien Anthony Albanese a eu un entretien téléphonique avec Netanyahu au sujet du bombardement visant le convoi de l'ONG précitée, et qui a coûté la vie au citoyen australien Lalzawmi Frankcom. Albanese a déclaré dans un post sur la plateforme X : "J'ai exprimé la colère et l'inquiétude de l'Australie face au meurtre de Frankcom, lors d'un appel téléphonique avec Netanyahu mercredi matin." Albanese a déclaré qu'il souhaitait "une transparence et une responsabilité totales" concernant la mort de travailleurs humanitaires. Il a souligné qu'il a appelé à ce que d'importantes quantités d'aide arrivent à Gaza dès que possible. Mardi, Netanyahu a déclaré : "Malheureusement, au cours du dernier jour, un incident tragique s'est produit, qui était une prise involontaire pour cible par nos forces de personnes innocentes dans la bande de Gaza."

TESLA VA DÉVOILER UN TAXI AUTONOME EN AOÛT

Un taxi électrique et sans chauffeur : Tesla prévoit de présenter son robotaxi le 8 août prochain, a indiqué ce vendredi 5 avril son patron Elon Musk sur le réseau social X, dont il est également propriétaire. Le milliardaire a posté un message très succinct : «Présentation du robotaxi Tesla le 08/08.» Dans la foulée, l'action Tesla a bondi de 6% dans les échanges électroniques après la fermeture

de la Bourse de New York. Elon Musk ne manque jamais l'occasion de vanter les mérites des technologies de Tesla en matière de conduite autonome des véhicules électriques. Il a également émis l'hypothèse que les propriétaires de véhicules Tesla dits «FSD» - pour full self-driving, conduite 100% autonome - les fassent fonctionner en tant que robotaxi lorsqu'ils ne les utilisent pas,

plutôt que de les laisser au garage en attendant d'en avoir besoin. «La plupart des gens n'ont toujours aucune idée de combien le FSD de Tesla sera terriblement bon», avait-il publié en mars sur X. «Ce sera surhumain à un degré tel que cela paraîtra étrange, dans le futur, (de concevoir) que les humains ont conduit des voitures, même en étant fatigués et ivres», ajoutait-il. Mais le développement

du robotaxi a rencontré quelques embûches, en particulier liées aux inquiétudes des autorités réglementaires et du public concernant la sécurité. Le constructeur a annoncé mardi des ventes décevantes au premier trimestre, dans un marché des véhicules électriques moins éblouissant qu'anticipé aux États-Unis en 2023 tandis que la concurrence des constructeurs traditionnels enfle.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DOIT SORTIR DE SON APATHIE

L'entité sioniste commet des assassinats collectifs de civils

Le secrétaire général de l'ONU s'est dit vendredi «profondément perturbé» par des informations faisant état de l'utilisation par Israël de l'intelligence artificielle pour identifier des cibles à Gaza.

«Je suis profondément perturbé par les informations disant que la campagne de bombardements de l'armée israélienne inclut l'intelligence artificielle comme outil pour identifier des cibles, particulièrement dans des zones résidentielles densément peuplées, conduisant à un nombre élevé de victimes civiles», a déclaré Antonio Guterres à la presse. «Aucune portion de décisions de vie ou de mort qui ont un impact sur des familles entières ne devrait être déléguée au calcul froid d'algorithmes», a-t-il insisté. Une enquête publiée par les médias +972 Magazine et Local Call, reprise par plusieurs médias américains cette semaine, décrit l'existence d'un programme de l'armée israélienne baptisé «Lavender» qui utilise l'intelligence artificielle pour identifier des cibles à Gaza. Il s'agit là d'une vraie machine d'assassinats collectifs de civils. L'influence de cette technologie sur les opérations militaires «était telle, qu'elles traitaient essentiellement les résultats de la machine IA comme s'il s'agissait d'une



décision humaine». Pour les auteurs de l'enquête, le système Lavender est, en fait, conçu pour marquer tous les membres présumés des branches militaires du Hamas et du Jihad islamique palestinien, comme cibles potentielles de bombardement. Pendant les premières semaines de la guerre, «l'armée s'est presque entièrement appuyée sur Lavender qui a surveillé jus-

qu'à 37 000 Palestiniens considérés comme des militants présumés – ainsi que leurs maisons – en vue d'éventuelles frappes aériennes (...)». Les sionistes dirigent ainsi des frappes contre 37 000 cibles potentielles à Gaza, avec pour chacune de ces cibles des dommages collatéraux pouvant atteindre 100 personnes. Cependant, le sang versé et les pertes humaines

causées aujourd'hui par la puissance occupante dans la bande de Gaza ne peuvent laisser la communauté internationale indifférente et témoignent des conséquences qu'aurait la poursuite de l'agression militaire sioniste contre le peuple palestinien. Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a appelé vendredi la communauté internationale à «agir maintenant» pour mettre fin à cette agression génocidaire (...). «La communauté internationale ne peut pas rester inerte alors que la vie s'épuise à Gaza. Au nom de l'humanité, nous devons agir. Et nous devons agir maintenant», a-t-il affirmé, lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, à la demande de l'Algérie, sur la situation des travailleurs humanitaires et le risque de famine à Gaza. L'ambassadeur Amar Bendjama a relevé, à l'occasion, que l'agression contre le peuple palestinien innocent bouclera dans deux jours son sixième mois. «Six mois de barbarie et de punition collective, six mois de

souffrance pour la population de Gaza, six mois qui mettent à l'épreuve l'humanité de chacun d'entre nous, six mois qui mettent à l'épreuve l'ordre international et notre capacité à préserver notre coexistence pour les générations futures et six mois qui ont plongé toute la population de Gaza dans la famine», a-t-il souligné. Il a demandé, à l'occasion, à la communauté internationale de ne pas oublier que, depuis le 7 octobre, l'entité sioniste a tué «plus de 33.000 Palestiniens, dont plus de 70 % étaient des enfants et des femmes», «224 humanitaires» et «484 agents de santé». Citant la Cour internationale de Justice (CIJ), le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies a soutenu que «les Palestiniens de Gaza ne sont plus confrontés à un risque de famine, mais à une famine qui s'installe». Pour remédier à cette situation, a-t-il poursuivi, la CIJ a émis une nouvelle série de mesures conservatoires visant à «alléger les souffrances du peuple palestinien».

Y.S.

DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME

L'Algérie dénonce le double standard au CDH

L'Algérie s'est dite profondément préoccupée par le double standard au sein du Conseil des droits de l'homme (CDH), qui soulève la question des droits de l'homme dans certains pays sans prendre la moindre mesure crédible pour mettre fin au génocide en cours contre les Palestiniens. Une préoccupation exprimée par le Représentant permanent de l'Algérie auprès du bureau de l'ONU et des organisations internationales à Genève, Rachid Bladehane, dans son intervention à la 55^e session du CDH avant le vote sur un projet de résolution présenté par le groupe occidental concernant la situation des droits de l'homme en Iran. Dans son explication de vote, M. Bladehane a précisé que l'Algérie était «profondément préoccupée par le double standard dans les orientations au sein du CDH s'agissant des droits de l'homme, cette question étant soulevée concernant certains pays alors qu'aucune mesure crédible n'est prise pour mettre fin au génocide en cours contre les Palestiniens». «La réponse disproportionnée au sein du Conseil soulève des inquiétudes légitimes quant à la sincérité et à la cohérence des positions de certains de ces pays dans la défense des droits de l'homme face aux violations à grande échelle perpétrées par l'occupation israélienne contre les Palestiniens, comme le confirment les rapports et appels des Nations Unies», a-t-il poursuivi. Il a insisté sur «l'importance de traiter les questions relatives aux droits de l'homme à l'échelle mondiale selon une approche constructive, globale, non politisée, non sélective et impartiale et de manière équitable, objective et crédible». Il a, par là même, réaffirmé «les réserves de l'Algérie sur les résolutions qui n'ont pas l'approbation du pays

concerné, comme c'est le cas pour cette résolution dont l'adoption unilatérale est susceptible de contribuer à éterniser les confrontations au lieu de promouvoir le dialogue et la coopération véritables». Le Représentant permanent de l'Algérie auprès du bureau de l'ONU à Genève a également exprimé «l'inquiétude de l'Algérie quant à la prédominance des intérêts géopolitiques souvent au détriment des préoccupations liées aux droits de l'homme, ce qui révèle la nature sélective de la réaction de certains pays aux violations des droits de l'homme dans le monde, loin de toute position constante

et engagée en faveur des principes et normes universelles sans parti pris ni considérations géopolitiques». «Il est frustrant d'observer l'application sélective des principes des droits de l'homme au sein du CDH et le passage sous silence de la tragédie en cours en Palestine, où des dizaines de milliers d'innocents continuent d'être tués en violation flagrante du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme», a déploré M. Bladehane, estimant que l'incapacité du CDH à faire face à ces atrocités «envoie un message inquiétant quant à son engagement en

faveur de la justice, de l'impartialité et de l'égalité». «Tout en rejetant la politisation de ce Conseil et l'instrumentalisation des droits de l'homme à des fins politiques, nous réaffirmons notre engagement constant à renforcer et à protéger les droits de l'homme», a-t-il affirmé, soutenant que «l'Algérie est prête à contribuer de manière constructive aux efforts visant à promouvoir les droits de l'homme à l'échelle mondiale». Pour toutes ces raisons, la délégation algérienne «votera contre ce projet de résolution», a conclu M. Bladehane son intervention.

Y.B.

SAHARA OCCIDENTAL

L'OCLAE réaffirme sa position en faveur de l'autodétermination

Engagée dans les justes causes des peuples, l'Organisation continentale des étudiants d'Amérique latine et des Caraïbes (OCLAE) réaffirme, dans un communiqué sa solidarité avec la juste cause de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), un pays qui lutte pour obtenir son indépendance totale, sous la direction du Front Polisario. La cause sahraouie et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination continue de gagner du terrain et de susciter un élan de solidarité à travers le monde. L'Organisation continentale des étudiants d'Amérique latine et des Caraïbes (OCLAE) a réaffirmé son soutien au peuple sahraoui qui lutte pour son droit à l'autodétermination et exigé que les Nations unies agissent afin de mettre fin à l'occupation marocaine. C'est ce que rapporte l'agence sahara press service, citant un communiqué de l'OCLA.

«Engagée dans les justes causes des peuples, cette organisation réaffirme sa solidarité avec la juste cause de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), un pays qui lutte pour obtenir son indépendance totale, sous la direction du Front Polisario», indique le communiqué. Et d'ajouter : «L'OCLAE reconnaît le droit du peuple du Sahara occidental à disposer de lui-même dans des conditions garantissant la paix et la liberté de la dernière colonie d'Afrique». Dans ce même ordre d'idées, l'organisation étudiante rappelle que «le début, en 1976, de la lutte contre l'occupation et les efforts de négociation ultérieurs visant à mettre fin au conflit au Sahara occidental n'ont pas atteint les objectifs escomptés, tel que l'organisation d'un référendum à travers lequel le peuple sahraoui déciderait lui-même de son avenir». L'organisation d'Amérique lati-

ne et des Caraïbes souligne également que les politiques discriminatoires adoptées par l'occupant marocain dans les territoires occupés constituent «des violations des droits de l'homme des Sahraouis».

Elle interpelle «les Nations unies pour agir en faveur de la fin de l'occupation militaire marocaine des territoires du Sahara occidental et en vue de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit légitime à l'autodétermination à travers un processus juste, transparent et impartial». Enfin, l'organisation a condamné «les graves violations des droits de l'homme perpétrées par le Royaume du Maroc contre la population civile sahraouie, exigeant un mécanisme des Nations unies pour surveiller les droits de l'homme au Sahara occidental occupé», souligne encore SPS.

Amel B.

L'EX-CONSEILLER
À LA PRÉSIDENTE CHARGÉ
DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
INVITÉ DE L'APMA

OULD MOUSSA DÉCORTIQUE LES OBJECTIFS À LA BOURSE D'ALGÉRIE

L'Algerian Project Management Association (APMA) a organisé jeudi, une conférence sur le thème suivant : « La Bourse d'Algérie au service de la croissance ». Le conférencier était un poids lourd de la scène économique nationale, en l'occurrence M. Yacine Ould Moussa, l'expert international et ancien Conseiller auprès de la Présidence chargé des Affaires économiques en 2022 et 2023. Le conférencier discourtait en ès qualités sur un dossier qu'il traite depuis plusieurs années, la Bourse d'Algérie, ses objectifs, ses leviers et son environnement d'affaires. Rappelons que Yacine Ould Moussa a été nommé conseiller auprès du Président de la République chargé des affaires économiques par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de mars 2022 à octobre 2023. Yacine Ould Moussa, expert en économie, a débattu avec l'auditoire sur le thème « la Bourse aux services des investissements structurants. » Selon lui, la Bourse a un grand rôle à jouer dans le financement de l'économie et permet de diversifier les sources et les canaux de financement. La conférence a eu lieu au niveau du siège de l'APMA (siège social Elsecom) et a été suivie par un « s'hour » offert par Abderrahmane Achaïbou, polytechnicien et un des premiers concessionnaire de véhicules en Algérie.

Fayçal O.

BLOCAGES CHRONIQUES AU NIVEAU DE CERTAINES APC UN COMITÉ COMPOSÉ DE PARTIS POLITIQUES POUR APLANIR LES DIFFÉRENDS

Alors que la présidentielle pointe déjà à l'horizon, des dizaines d'APC au niveau national vivent dans la paralysie, suite à des divergences, souvent politiques et organisationnelles, entre les composantes politiques des élus municipaux. Incapables de trouver une issue rapide et de se mettre au service de la Cité, certaines APC, issues des dernières élections locales, souffrent d'un blocage total après s'être fourvoyées dans une impasse, pénalisant, par voie de conséquence, et la commune et les citoyens.

Pour débloquent ces situations, un comité national composé de représentants des partis politiques a été installé, hier, au siège national du Rassemblement national démocratique à Ben Aknoun. Cette installation intervient dans le cadre du renforcement du travail commun des partis. Le comité comprend des représentants du Front de libération nationale, du Rassemblement national démocratique, du Mouvement El-Bina Watani et du Front El-Moustakbal. Le comité aura pour mission de répertorier les cas de blocage enregistrés au niveau de certaines communes du pays, et les traiter dans le cadre de la coordination et de la coopération entre ces partis afin de servir l'intérêt du citoyen et de contribuer à la promotion du développement local conformément aux grandes orientations des pouvoirs publics, indique un communiqué du Comité mis en ligne sur la page Facebook du RND. La même source ajoute qu'il a été convenu que ce comité pourrait être élargi à des représentants d'autres formations politiques ayant une représentation dans les conseils élus locaux.

I.M.A.

COMMÉMORATION DES MASSACRES DE 1994 AU RWANDA

L'Algérie y prend part

Ahmed Attaf et son homologue rwandais, Vincent Biruta, ont "longuement évoqué les développements de la situation dans les régions d'appartenance de leurs pays respectifs, à savoir la région des Grands Lacs et la région sahélo-saharienne". Saluant la convergence des positions et des vues à cet égard, les deux ministres ont « souligné la nécessité de renforcer la coordination bilatérale ».

Le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, est arrivé, vendredi soir, dans la capitale rwandaise Kigali, pour participer en sa qualité de représentant personnel du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie commémorant le 30^e anniversaire des massacres génocidaires dont la République sœur du Rwanda a été témoin en 1994.

Selon le communiqué du ministère, la participation de l'Algérie à la commémoration de cet épisode douloureux de l'histoire de la République du Rwanda s'inscrit dans le cadre des relations historiques qui la lient à ce pays frère, fondées sur la fraternité, la solidarité et la coopération. Des relations, souligne le communiqué, que les dirigeants des deux pays, le Président Abdelmadjid Tebbou-



ne et le Président Paul Kagame souhaitent renforcer et doter tous les éléments de croissance et de développement, de manière à répondre aux aspirations des deux parties.

Ahmed Attaf a eu, hier à Kigali, des entretiens bilatéraux avec son homologue rwandais, Vincent Biruta, dans le cadre de sa visite de travail en République du Rwanda, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux parties ont passé en revue "les relations d'amitié, de solidarité et de coopération entre l'Algérie et le Rwanda", saluant "la nouvelle dynamique positive qui caractérise ces relations à la faveur de l'intérêt particulier que leur

portent les dirigeants des deux pays, le Président Abdelmadjid Tebboune et son frère, le Président Paul Kagame", lit-on dans le communiqué.

Les deux ministres ont également convenus d'une série de mesures concrètes visant à maintenir et à perpétuer cet élan, à travers l'activation des mécanismes de coopération bilatérale, notamment la Commission mixte de coopération économique et l'élargissement des relations de coopération et des échanges à de nouveaux domaines tels que l'énergie et l'industrie pharmaceutique, ajoute la même source. Attaf et Biruta ont, par ailleurs, "longuement évoqué les développements de la situation dans les

régions d'appartenance de leurs pays respectifs, à savoir la région des Grands Lacs et la région sahélo-saharienne". Saluant la convergence des positions et des vues à cet égard, les deux ministres ont "souligné la nécessité de renforcer la coordination bilatérale sur les questions de paix et de sécurité qui se posent dans ces deux espaces et qui revêtent une grande importance pour les deux pays". La visite de Attaf à Kigali s'inscrit dans le cadre de sa participation, en qualité de représentant personnel du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux cérémonies commémoratives du 30^e anniversaire du génocide qu'a subi ce pays en 1994.

I.Med/Agence presse

LES « ACCORDS D'ABRAHAM » ONT-ILS ATTEINT LEURS EXTRÊMES LIMITES
AVEC LA GUERRE À GAZA ?

Le Maroc et les Emirats à la peine dans leurs relations avec l'entité sioniste

L'assassinat de travailleurs humanitaires à Gaza aura été le crime de trop perpétré par Tel Aviv, au point de soulever les critiques les plus véhémentes de la part des alliés traditionnels d'Israël.

Alors que Madrid juge « inacceptables » les excuses et les justifications de Tel Aviv, qui a procédé au « sacrifice » de certains officiers, « coupables, disent-ils, de ce crime contre des humanitaires », afin de calmer la sphère politique internationale, Joe Biden, pourtant soutien inconditionnel de Netanyahu, commence à prendre du recul sous la pression de ses conseillers en affaires stratégiques. Mais ce n'est pas là le plus important, car ce sont certains pays arabes, partie prenante des « Accords d'Abraham », donc de la normalisation avec Israël, qui sont à la peine. Le Maroc, qui préside la Fondation El Qods, affiche un profil bas, d'autant que les populations locales dans les villes marocaines prennent de plus en plus de consistance pour réclamer la fin des relations avec Israël. Mais ce sont surtout les Émirats arabes unis qui affichent aujourd'hui le plus de divergences

avec Israël. La rencontre entre le ministre des Affaires étrangères des Émirats arabes unis et l'ambassadeur israélien à Dubai a été « houleuse ». Par la suite, le ministre israélien des Affaires étrangères, Israel Katz, s'est entretenu par téléphone avec son homologue émirati, Abdullah ibn Zayed, et le directeur général du ministère israélien des Affaires étrangères, Yaakov Blichstein, a rencontré l'ambassadeur des Émirats arabes unis en Israël, Mohammed Mahmoud Al Khaja, pour tenter de trouver une solution à la crise entre les deux pays.

L'ambassadeur Al Khaja a décrit la tragédie survenue à Gaza, au cours de laquelle sept travailleurs humanitaires de l'organisation World Central Kitchen ont été tués lors de raids israéliens, et les tensions diplomatiques qui ont suivi, comme « le jour sombre le plus difficile dans les relations entre les deux pays ». En septembre 2020, les Émirats arabes unis et Bahreïn signaient à Washington les « Accords d'Abraham » pour normaliser leurs relations avec Israël. Des

sources médiatiques arabes bien au fait des relations entre les pays, affirment que le gouvernement émirati a interrompu sa coordination diplomatique avec Tel-Aviv et a réprimandé l'ambassadeur israélien à Abou Dhabi pour le crime sur des humanitaires. Les Émirats arabes unis, l'Égypte et la Jordanie ont informé Washington qu'ils ne participeraient pas à une force internationale entrant dans Gaza. De ce fait, le gouvernement des Émirats arabes unis avait mis fin à sa coordination diplomatique avec Tel-Aviv, ce qui est considéré comme le premier incident après la signature de l'accord « Abraham » entre les deux pays. Les Émirats arabes unis n'ont pris aucune mesure diplomatique ni exprimé aucune protestation officielle suite aux crimes de génocide commis par Israël à Gaza et au meurtre de plus de 32 000 personnes, dont une majorité de femmes et d'enfants, ce qui explique ce revirement, Dubaï constatant avoir été « trop loin » dans ses relations « biscornues » avec l'entité sioniste.

I.Med Amine

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LA SENSIBILISATION AU PROBLÈME DES MINES

L'Algérie engagée à la réalisation des objectifs de la Convention d'Ottawa

L'Algérie a célébré, jeudi dernier, la Journée internationale de la sensibilisation au problème des mines, conformément à son engagement de réaliser les objectifs humanitaires de la Convention d'Ottawa relative à l'interdiction des mines antipersonnel, et ce, partant de son rôle pionnier et de son expérience en matière de lutte contre les mines antipersonnel qui remonte à la Révolution de libération.

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a présidé, à cette occasion, une conférence au Musée national du Moudjahid, en commémoration de cette journée sous le thème «Mina-ge : un crime continu contre l'homme et l'environnement». Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie s'est attelée au déminage de millions de mines plantées par la colonisation française sur son territoire, à travers une stratégie nationale mobilisant d'énormes moyens matériels et humains, à laquelle l'Armée nationale populaire (ANP) avait activement contribué à travers l'assainissement des frontières minées et l'élimination des restes



d'explosifs, parallèlement aux efforts de prise en charge sanitaire et socio-psychologique des victimes des mines suivant une politique nationale, eu égard à la profondeur des séquelles psychologiques. Dans ce contexte, l'Algérie a réussi à éliminer définitive-

ment des mines héritées de l'époque coloniale, grâce aux éléments de l'ANP qui ont réussi à déminer et à détruire près de neuf millions de mines.

L'Algérie n'a eu de cesse de respecter ses obligations internationales en mettant en œuvre

le programme national d'élimination et de destruction des mines antipersonnel, qui a permis de déminer des terres et de les exploiter pour l'agriculture et la mise en œuvre de projets de développement au service de l'intérêt public et d'en faire une source de progrès et de développement après avoir été des zones meurtrières.

L'Algérie s'est également engagée très tôt dans le programme du PNUD relatif à la Convention sur l'interdiction des mines, en assurant toutes les ressources disponibles et en mettant à profit son expérience pionnière dans la transformation des champs de mines en champs de vie et d'espoir, en contribuant efficacement à la réduction des menaces humanitaires et économiques causées par les mines. En reconnaissance de son rôle pionnier et de son expérience dans la lutte contre les mines antipersonnel, l'Algérie a été élue en novembre 2023 à la présidence du Comité sur le renforcement de la coopération et de l'assistance à la Convention d'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP) pour l'année 2024 pour concourir aux efforts des pays parties pour mettre pleinement en œuvre les dispositions de la Convention et ses plans d'action et mettre un terme aux souffrances et aux pertes causées par les mines antipersonnel.

R.N.

R.N.

**POUR LA RÉGULARISATION DE LEUR SITUATION PROFESSIONNELLE
4 000 MARINS-PÊCHEURS CONCERNÉS PAR L'EXAMEN DE VALIDATION DES ACQUIS**

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a annoncé, jeudi dernier à Tipasa, que ses services avaient recensé 4 000 marins-pêcheurs au niveau national concernés par l'examen de validation des acquis pour la régularisation de leur situation professionnelle. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya de Tipasa, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, le ministre a précisé que son secteur avait recensé près de 4 000 marins-pêcheurs au niveau national, parmi les professionnels disposant d'une expérience dans l'exercice de la pêche mais sans papiers pour naviguer, d'où la préparation d'un cadre juridique sous forme d'examen de validation des acquis pour régulariser leur situation professionnelle à l'avenir. Dans ce contexte, le directeur de l'école de formation technique de pêche et d'aquaculture à Cherchell, Ahmed Mustapha Ralem, a révélé que l'examen de validation des acquis dans le cadre de la loi sur la régularisation du statut des marins-pêcheurs sans papiers concerne 168 candidats à l'école de Cherchell et se déroulera à la fin du mois d'avril. D'autre part, la délégation ministérielle, accompagnée des autorités locales, a présidé la cérémonie de distribution des décisions d'attribution de petits locaux situés dans le port de pêche de Cherchell au profit de femmes artisanes spécialisées dans la couture des filets de pêche. A ce propos, Badani a souligné que la distribution des décisions d'attribution, première du genre dans la wilaya de Tipasa, s'inscrit dans le cadre d'un programme national visant la prise en charge des métiers de pêche dans les ports de pêche, notamment la couture des filets qui exige de bonnes conditions de travail. Il a ajouté que ses services sont parvenus, en collaboration avec le ministère des Transports en sa qualité de partie chargée de la gestion des ports, au recensement de 18 sites à travers les ports de pêche pouvant être transformés en espaces idoines pour la confection de filets de pêche, étant donné que ce travail nécessite une grande concentration et précision. R.N.

Démolition des constructions illicites : Les clarifications du ministère de l'Intérieur

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a démenti les informations relayées par certains médias faisant état que les services locaux au niveau de plusieurs wilayas auraient reçu des instructions pour lancer les opérations de démolition des constructions illicites après l'Aïd El-Fitr. Dans un communiqué rendu public, le ministère tient à rappeler que «la démolition des constructions illicites est une procédure exceptionnelle extrêmement obéissant à un nombre de règles strictes». Le ministère tient à informer que ses services compétents «ont enregistré avec satisfaction une baisse des cas d'atteinte aux biens de l'Etat durant cette dernière période, grâce à la prise de conscience croissante et au haut sens des res-

ponsabilités des citoyens quant aux dangers inhérents à ce phénomène. Une tendance qui s'est renforcée après la promulgation de la loi 23-18 du 28 novembre 2023 relative à la protection et à la préservation des terres de l'Etat». S'ajoutent à cela, a-t-il précisé, «des mesures et des facilitations importantes décidées par l'Etat concernant les procédures de mise en conformité des constructions et de régularisation de leur situation dans le cadre des dispositions juridiques en vigueur, en parallèle avec la grande progression enregistrée dans les programmes de logements, toutes formules confondues, et les aides destinées à l'habitat rural et aux lotissements sociaux».

R.N.

R.N.

DIASPORA ALGÉRIENNE

Le CMDA reporte son premier congrès au dernier trimestre 2024

Le premier congrès du Conseil mondial de la diaspora algérienne, qui devait se dérouler les 27 et 28 avril à Alger, est reporté au dernier trimestre 2024, a annoncé ce vendredi le CMDA dans un communiqué. «Conscients de l'enthousiasme et de la passion qui animent notre communauté, nous avons accueilli plus de 3 600 demandes de participation de la diaspora et plus de 800 sol-

licitations en provenance d'Algérie pour assister à ce congrès. Souhaitant garantir l'accès de tous à ce grand événement dans les meilleures conditions d'accueil et d'organisation, nous avons pris la décision de reporter notre rassemblement au dernier trimestre de l'année 2024 », explique le CMDA. Par ailleurs, le CMDA assure que tous les congressistes qui s'étaient ins-

crits via sa plateforme qu'ils seront intégralement remboursés de leurs frais d'inscription sous 15 jours. Fondé le 8 mars dernier à Paris, en France, par Karim Zeribi, consultant et éditorialiste presse en France, ce Conseil a pour vocation de contribuer au développement de l'Algérie à travers, entre autres mesures, la création d'un réseau diaspora mondial, au moyen d'un annuaire

digital, l'organisation de grands événements où les Algériens se retrouvent, ainsi que la création d'un guichet-comptoir à Alger et à Paris qui réceptionnerait les projets et les ferait suivre aux experts. Selon le même communiqué, le CMDA va réunir au mois de mai à Paris tous les porteurs de projets qui souhaitent investir ou créer leur entreprise en Algérie en présence de ses

experts, et ce, en attendant le rassemblement d'Alger ajourné pour le dernier trimestre 2024. « Nous restons bien évidemment mobilisés pour organiser les prochaines étapes et événements du CMDA et remercions par avance toutes celles et tous ceux qui nous contactent pour rejoindre notre dynamique », note le communiqué.

R.N.

À L'OCCASION DE L'AÏD EL-FITR

Sogral prévoit 5 000 dessertes à travers les différentes gares routières

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) a tracé un programme spécial Aïd El-Fitr, prévoyant 5 000 dessertes à travers les différentes gares routières, a annoncé un communiqué de la société. «Conformément aux directives du ministère des Transports, la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie a tracé un programme

spécial Aïd El-Fitr, de la dernière semaine du Ramadhan à la deuxième semaine après l'Aïd El-Fitr, avec la programmation de 5 000 dessertes quotidiennes au départ des différentes gares routières, contre les 3 141 dessertes habituelles (+33%)», souligne le communiqué. A cet effet, la société a adressé des correspondances à tous les transporteurs les invi-

tant à assurer le transport durant la période fixée pour couvrir le flux conséquent de voyageurs, qui pourrait dépasser les 200 000 voyageurs par jour au niveau national, précise la Sogral. Ainsi, la Sogral augmentera le nombre de dessertes quotidiennes au départ de la gare du Caroubier, passant de 650 dessertes par jour à 1 100 dessertes, pour trans-

porter plus de 30 000 voyageurs vers leurs wilayas respectives pour passer l'Aïd El-Fitr en famille, ajoute le communiqué, rappelant les mesures prises par la société pour faciliter les déplacements des voyageurs, dont l'ouverture de l'ensemble des guichets de vente de billets et de réservation».

R.S.

SELON LE RAPPORT DE LA FAO

LES PRIX ALIMENTAIRES MONDIAUX ONT REBONDI EN MARS

Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont rebondi en mars, augmentant pour la première fois depuis juillet 2023, sous l'effet de la hausse des cours des huiles végétales, selon un rapport mensuel de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'indice des prix des denrées alimentaires calculé par l'Organisation, qui suit la variation des cours internationaux d'un panier de produits de base, a crû de 1,1% en mars par rapport à février, souligne la FAO dans son rapport mensuel. Sur un an en revanche, la tendance est toujours à la baisse des prix, avec un repli de 7,7% par rapport à mars 2023. C'est avant tout la hausse des cours des huiles végétales qui porte l'augmentation des prix en mars. L'indice FAO du prix des huiles végétales bondit de 8%, "atteignant son record sur un an", souligne l'Organisation, notant que "les cotations des huiles de palme, de soja, de tournesol et de colza ont toutes augmenté". Dans une moindre mesure que les huiles végétales, les produits laitiers et la viande sont eux aussi en hausse, respectivement de 2,9% et 1,7%. A l'inverse, l'indice FAO du prix des céréales a baissé de 2,6% en mars, désormais situé "20% en dessous de sa valeur de mars 2022, dû à la diminution des prix mondiaux du blé", explique l'organisation onusienne soulignant que le riz est également en repli ce mois-ci, en baisse de 1,7%. Et pour les prix du sucre, ont plongé de 5,4%. Une baisse due principalement "à la révision à la hausse des prévisions de production de sucre pour 2023/24 en Inde et à l'amélioration du rythme de la récolte de sucre en Thaïlande à la fin de la saison".

R.E.

MALVERSATIONS À LA SOCIÉTÉ « MAGROS »

ZITOUNI LIMOGÉ LE P-DG ET ORDONNE UNE ENQUÊTE

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a ordonné jeudi une enquête approfondie sur la gestion de la société de réalisation et gestion des marchés de gros (Magros) suite à des "dépassements" enregistrés dans la gestion de cette société publique, a annoncé un communiqué du ministère. "Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, a ordonné une enquête approfondie sur la gestion de la société de réalisation et gestion des marchés de gros (Magros) suite à des dépassements enregistrés dans la gestion de cette société publique", précise ledit communiqué. "Le ministre a, en outre, pris la décision de limoger le P-DG de cette société ainsi que certains cadres soupçonnés d'être impliqués dans la situation que traverse la société" souligne le ministre.

R.E.

POUR ÉVITER UNE PÉNURIE PENDANT LA SAISON ESTIVALE

Approvisionnement des villes côtières en quantités supplémentaires de blé tendre

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, vient d'annoncer la mise en place d'un programme spécial pour les villes côtières pendant la prochaine saison estivale, lequel vise à approvisionner les minoteries locales en quantités supplémentaires de la matière première pour la production du pain pour éviter une pénurie pendant cette période qui connaît une forte affluence de touristes.

Dans une déclaration, jeudi, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, Youcef Cherfa a affirmé la volonté du secteur d'allouer un quota exceptionnel de blé tendre pendant la prochaine saison estivale au profit des wilayas côtières pour répondre à la demande des touristes et éviter la pénurie en cette denrée de large consommation. Pour la distribution des matières premières (farine) aux artisans boulangers et pâtisseries, Cherfa a indiqué que cette procédure est régie par un décret exécutif fixant les prix de la farine et du pain aux différents stades de distribution. Quant à la régulation et du contrôle des produits de large consommation, notamment le pain, le ministre a affirmé que l'Etat, à travers l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), ravitaille les minoteries produisant de la farine et de la semoule en blé dur et tendre via les coopératives agricoles de céréales et de légumineuses relevant de l'OAIC pour permettre aux artisans boulangers d'exercer leurs activités. Le ministre a rappelé l'approvisionnement, l'année dernière, de 165 unités de production de farine, dont 138 privées, ajoutant que ces unités ont bénéficié d'une quantité totale de blé dur estimée à 29 millions de quintaux en 2023 et à plus de 9 millions de quintaux au cours du premier trimestre



de 2024. Par ailleurs, un total de 432 unités de production de farine a été approvisionné, dont 403 privées. Ces unités ont bénéficié d'une quantité totale de blé tendre. Concernant les mesures prises par le secteur de l'agriculture pour l'approvisionnement des régions frontalières en orge et fourrage évoquées dans la question d'un autre député, le ministre a affirmé que le recensement général de la ressource animale effectué

l'année dernière avait permis d'enregistrer l'ensemble des éleveurs et des nomades à travers le territoire national sur la plateforme numérique dédiée à cet effet. Le ministre a ajouté que l'opération de vente de l'orge subventionné pour l'année 2023 avait été lancée dans les points de vente de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). D'après les chiffres avancés par le ministre, l'opération a per-

mis, du 16 février 2023 au 27 février 2024, la distribution de plus de 335.000 quintaux d'orge au profit de 29.036 éleveurs de 12 wilayas. Le nouveau recensement qui débutera du 19 mai au 17 juillet 2024 permettra d'ajuster le dispositif d'appui agricole pour une meilleure distribution de cette matière et la valorisation et la préservation de la ressource animale, a-t-il souligné.

N.S.

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE S'ENGAGE :

L'ensemble des régions du pays seront raccordées aux réseaux d'électricité et de gaz

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, s'est engagé, jeudi dernier, que son secteur poursuivait ses efforts pour le raccordement de l'ensemble des régions du pays aux réseaux d'électricité et de gaz, aussi bien les habitations que les zones industrielles et les exploitations agricoles. Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), Arkab a assuré que "conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, nous ne laisserons aucun foyer sans électricité à travers l'ensemble du territoire national". Ainsi, les entreprises et les instances relevant du secteur veillent à la concrétisation totale des programmes tracés par les pouvoirs publics en vue d'assurer la couverture en énergie de

toutes les régions, a affirmé le ministre en réponse à une question d'un député. Dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, 27.670 foyers ont été raccordés à l'électricité et 20.955 autres au gaz, un chiffre appelé à augmenter à la faveur des projets en cours de réalisation, a-t-il précisé. Un recensement général des régions non raccordées à l'électricité à travers la wilaya a été effectué avec Sonelgaz et les services locaux, dont les résultats ont été soumis au ministère, qui s'attèle à y programmer des projets, a fait savoir le ministre. La wilaya compte 9.227 foyers non encore raccordés à l'électricité, selon le ministre. En réponse à une autre question concernant le raccordement de Merouana dans la wilaya de Batna à l'électricité rurale et au gaz naturel, Arkab a affirmé que plusieurs foyers

avaient été raccordés à l'énergie dans le cadre des programmes quinquennal et complémentaire, du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FGSCL), du programme des Hauts plateaux et du programme de la wilaya. Quant aux régions n'ayant pas encore été raccordées, elles ont été recensées et proposées dans le cadre des besoins de la wilaya pour la période 2024-2025, a-t-il déclaré. La wilaya de Batna a bénéficié, dans le cadre des programmes quinquennal et complémentaire et du programme des zones d'ombre, d'un programme de raccordement de 39.057 foyers au gaz pour un montant de 10.837 millions de DA, et de 18.373 foyers à l'électricité pour un montant de 8.822 millions DA.

N.S.

IN GUEZZAM

Dix milliards de DA au projet de raccordement au réseau d'AEP

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, cité dans une dépêche de l'APS, a affirmé que le projet de raccordement de la commune de Tin Zaouatine (w. In Guezzam) au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), a bénéficié, après son étude, d'une enveloppe financière de 10 milliards de DA au titre de la loi de finances 2024.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), sous la présidence de M. Ahcene Hani, vice-président de l'APN, en présence de plusieurs membres du gouvernement, le ministre a déclaré, en réponse à une question du député Abdallah Khenissi (El Fadjr El Djadid), sur "le transfert de l'eau potable vers la commune de Tin Zaouatine à partir des nappes d'eaux souterraines de Tagraout dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar sur une distance de 264 km", que ce projet "a été étudié et a bénéficié d'un montant de 10 milliards de DA, en sus de la finalisation des procédures administratives et juridiques nécessaires à sa réalisation, en attendant la levée de certaines réserves dans les jours à venir". A une question du député Omar Maamar (MSP) concernant "les plans du ministère pour faire face à l'éventuelle sécheresse du barrage de Sidi Yakoub dans la wilaya de Chlef, en raison de la faible pluviométrie, vu son importance dans l'approvisionnement en eau, notamment pour l'irrigation", M. Derbal a indiqué que ce barrage, d'une capacité de 224 millions de mètres cubes a connu une baisse du niveau d'eau, avec un taux de remplissage estimé actuellement à 23%. Face à cette situation et en réponse aux



demandes des agriculteurs, le ministère de l'Hydraulique avait élaboré une instruction conjointe avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour faciliter les procédures d'octroi des permis de forage de puits, la wilaya ayant bénéficié de plus de 530 permis de forage entre 2020 et 2024, a-t-il fait savoir. Pour assurer d'autres sources d'eau à l'agriculture, le ministre a souligné que son secteur avait mis en place un plan basé sur la réhabilitation et l'extension des systèmes d'assainissement et la

réalisation de nouveaux systèmes recourant aux dernières techniques utilisées en matière d'épuration. Dans ce contexte, la wilaya a bénéficié d'une opération d'un montant de 2 milliards de DA pour l'étude et la réalisation du système d'épuration tertiaire au niveau de la station d'épuration de Chlef, outre le développement des capacités de collecte des eaux usées et des installations de transfert des eaux usées épurées de la station d'épuration vers le grand périmètre d'irrigation du Moyen Chellif. Répondant à une question du député Hamza Hydra (Mouvement El-Bina) concernant le projet

d'aménagement du plateau de Mostaganem sur une superficie de 6000 hectares, M. Derbal a affirmé que ce projet était divisé en deux lots, précisant que les services chargés de ce projet, en l'occurrence l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID), avaient finalisé toutes les procédures légales relatives à ces deux transactions et que les deux lots avaient été attribués à des entrepreneurs. Il a ajouté que les travaux du premier lot concernant la réalisation des réseaux de captage des eaux et du réservoir d'eau, se sont arrêtés à un taux de 56%, en raison de l'incapacité de l'entreprise

chargée de la réalisation de parachever le projet, ce qui a entraîné la résiliation du contrat avec elle. Quant au deuxième lot, son taux d'avancement est actuellement de 98%, en attendant les essais finaux des canalisations de distribution d'eau, qui sont tributaires du parachèvement des travaux du premier lot, a-t-il poursuivi. En réponse à une question du député Mohamed Segres (Mouvement El-Bina) sur les mécanismes de réalisation de la sécurité hydrique, le ministre de l'Hydraulique a affirmé que "la stratégie élaborée par son secteur et mise en œuvre à partir du programme important approuvé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, garantira à court et à long termes la sécurité hydrique et alimentaire en Algérie". Cette stratégie repose sur l'exploitation des eaux de surface pour l'eau potable et l'agriculture, la réalisation de forages pour l'exploitation des eaux souterraines à travers le territoire national, et le transfert des eaux des zones les plus riches en cette ressource vers les zones en pénurie hydrique, en sus de l'approvisionnement en eau dessalée des régions côtières et celles situées à moins de 150 km des stations de dessalement d'eau de mer, a expliqué le ministre.

Avec APS

La wilaya d'Alger garantit une fête de l'Aïd El-Fitr en toute tranquillité

Les autorités de la wilaya d'Alger ont pris une série de mesures organisationnelles et sécuritaires dont le but est de garantir la continuité des services publics pendant l'Aïd El-Fitr au profit des citoyens. Ces mesures ont été annoncées lors d'une conférence de presse tenue mardi, au siège de la wilaya, en présence de directeurs et de responsables de divers secteurs de la capitale. Dans ce contexte, le directeur du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya d'Alger, Abdelwahab Herkas, a indiqué que «4.068 opérateurs économiques et commerçants ont été mobilisés pour garantir l'approvisionnement régulier en produits de large consommation pendant cette fête». Selon Herkas, le nombre de commerçants agréés et mobilisés pour travailler les jours de l'Aïd El Fitr «représente 60% du total des commerçants et opérateurs économiques enregistrés dans la wilaya d'Alger, qui s'élève à 6.725». Ce nombre «comprend 538 boulangeries (parmi les 659 existantes dans la capitale), 1.782 magasins de vente de produits alimentaires, de fruits et légumes, 1.734 établissements tels que les cafés, les salons de thé, les restaurants, les établissements de restauration rapide et les stations-service, 8 minoteries et 6 laiteries». Pour surveiller le respect par les commer-

çants du programme établi pour leur roulement pendant l'Aïd El Fitr, «82 équipes relevant de la Direction du commerce, composées d'au moins 164 agents issus de différents services de lutte contre la fraude et d'enquête économique, ont été mobilisées». En ce qui concerne le secteur des transports, le chef de service à la Direction des transports de la wilaya d'Alger Hocine Amrane a indiqué que «le système de rotation sera appliqué en mobilisant 455 bus sur 237 lignes, sans compter les transporteurs privés non inclus dans la liste de rotation qui peuvent exploiter leur ligne à cette occasion, et les taxis dans différentes communes de la wilaya». «Quarante-six (46) agents seront affectés aux gares routières des 19 lignes gérées par l'Etablissement de gestion de la circulation et du transport urbain (EGCTU) pour superviser l'application des instructions et des orientations relatives au déplacement des citoyens et pour surveiller le respect des mesures d'hygiène et d'aménagement des gares et des arrêts de bus et des moyens de transport en commun à travers la wilaya», a-t-il ajouté. Quant au programme de l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), le responsable a indiqué qu'«il couvrira 186 lignes avec 189 bus le premier jour de 06h00 à

01h40 du matin». L'Etusa mettra en service «263 bus le deuxième jour et 189 bus le troisième jour pendant la journée», selon Amrane, qui a ajouté que «19 bus répartis sur 19 lignes fonctionneront la nuit pendant les trois jours». L'entreprise a également établi un programme de visites aux cimetières de «07h00 à 13h40 avec 10 bus couvrant cinq lignes». Le même schéma de transport sera adopté vendredi vers Djamaâ El-Djazaïr pour la prière de l'Aïd El Fitr à partir de «05h30 du matin, en particulier pour les zones éloignées, avec 50 véhicules sur 16 lignes». Quant aux autres moyens de transport, le même responsable a indiqué que «le métro fonctionnera pendant tous les jours de la fête de l'Aïd El Fitr de 05h00 à 21h00». En ce qui concerne le tramway, qui part de Rouiba en direction de Draria, «il fonctionnera de 05h30 à 22h00, tandis que celui partant de Draria en direction de Rouiba de 05h30 à 20h40». Pour assurer les services de santé nécessaires aux citoyens pendant cette fête, le directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Alger, Lahlali Lahlali, a affirmé que «tous les hôpitaux et polycliniques ont été renforcés», ajoutant que «plus de 67 pharmacies ont été mobilisées pour fournir des médicaments et des fournitures médicales». Le

directeur général de l'Etablissement de gestion des pompes funèbres et cimetières de la wilaya d'Alger (EGPFC), Mohamed Abdellaoui, a déclaré que «ses services avaient préparé le nettoyage des cimetières, éliminé les déchets, les herbes et les arbustes nuisibles, élagué des arbres et mis en place une rotation permettant la présence du personnel de jour comme de nuit». De plus, «une liste numérotée contenant les noms de certains défunts a été établie pour faciliter la localisation de leurs tombes dans de nombreux cimetières». Quant au directeur général de l'Office des parcs des sports et loisirs d'Alger, Azzedine Souami, il a fait part de «l'élaboration d'un programme spécial pour garantir divers activités et services tels que les centres de divertissement et les promenades gérés par l'office, en plus des structures de restauration et des hôtels», confirmant qu'«ils seront ouverts pour accueillir le public pendant la fête de l'Aïd El Fitr». En ce qui concerne l'aspect sécuritaire, le responsable de la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) à Alger, Rachida Ayeb, a déclaré qu'«un plan de sécurité spécial a été élaboré avec la fourniture de tous les moyens matériels et humains nécessaires».

R.R.



EN INDONÉSIE, UNE FATWA EN FAVEUR DE LA VACCINATION PENDANT LE RAMADAN

Le Conseil des oulémas indonésien fait enfin preuve de raison, se réjouit *Koran Tempo*. Il vient de prononcer une fatwa qui assure aux fidèles que non seulement la vaccination pendant le mois de ramadan n'annule pas le jeûne, mais que, de plus, elle est louée par Dieu. "La fatwa publiée par le Conseil des oulémas indonésien le jour même de l'entrée dans le mois de ramadan affirme que la vaccination contre le Covid-19 est une responsabilité. Le quotidien cite les propos du président de l'autorité des fatwas, Asroun Niam Sholeh, qui



A LIRE
AVANT
LE F'TOUR



ZAKAT-EL-FITR OU L'AUMÔNE DE LA RUPTURE DU JEÛNE, QUAND ET À QUI FAUT-IL LA L'OCTROYER ?

Ibn Umar rapporta que le messager d'Allah (paix soit sur lui) ordonna que la zakat-al-fitr soit donnée, avant que les gens ne sortent de chez eux pour aller à la prière de l'Aïd

En prélevant sur leurs biens l'allocation réservée à qui de droit, les croyants ne font donc que retourner au Seigneur une infime fraction des richesses qu'Il leur a données : C'est la Zakat-el-mal, l'aumône purificatrice, à ne pas confondre avec zakat-el-fitr. La zakat-el-fitr est une pratique très recommandable (Sounna), qui concerne le jeûne du mois de Ramadhan et qui incombe à tout (e) musulman(ne). Sur le plan individuel, cet impôt est dû pour purifier chaque croyant (e) de tout ce qui aurait pu entacher son jeûne tels que des propos obscènes ou écart de conduite. Sur le plan social, cette aumône permet aux pauvres de passer la fête de l'Aïd-el-fitr dans de meilleures conditions. Les pauvres y sont, en effet, prioritaires, car le Prophète a dit : «épargnez-leur la mendicité le jour de l'Aïd.»

1. On peut l'offrir sous la forme d'un «sa'a» (mesure d'environ 2,7 kilos) de riz, de blé, de dattes, ou d'autres aliments de ce genre.
2. Au premiers temps de l'islam, on la donnait sous forme de produits alimentaires. Il n'a pas été rapporté, en effet que le Prophète l'eut accomplie en espèces, ses compagnons non plus.

Cependant, les savants, après un effort d'interprétation (ijtihad) en ont conclu que l'on peut la donner en numéraire. Ceci confère plus de souplesse aussi bien pour les donateurs que pour les bénéficiaires qui auront toute latitude pour acquérir les produits qu'ils souhaitent le plus.
3. La zakat-al-fitr doit être donnée le jour de l'Aïd, au plus tard avant la prière, et peut l'être un ou deux jours avant. On peut la donner toutefois dès le début de Ramadhan selon les imams Ashafé 'i et Abou Hanifa, surtout si on veut l'envoyer à l'étranger.
4. La zakat-al-fitr doit être donnée de la part des musulmans, qu'ils soient mineurs ou majeurs, de sexe masculin ou féminin.

Ibn 'Umar rapporta que le messager d'Allah (paix soit sur lui) prescrivit comme paiement de la zakat-al-fitr du mois de Ramadhan et ce, à chaque musulman- qu'il soit libre ou esclave, de sexe masculin ou féminin, jeune ou vieux- un sa'a de dattes, ou un sa'a d'orge. (Mousslim).
• Sa'd bin Abou Sarh entendit dire Abou Sa'id al-Khudri : « Nous offrons la zakat-al-fitr sous forme d'un sa'a de grains, ou d'un sa'a d'orge, ou d'un sa'a de dattes, ou d'un sa'a de fromage, ou d'un sa'a de raisins.(Mousslim).
• Ibn Umar rapporta que le messager d'Allah(paix soit sur lui) ordonna que la zakat-al-fitr soit donnée, avant que les gens ne sortent de chez eux pour aller à la prière de l'Aïd (Mousslim).



Zakat-al-fitr doit être donnée le jour de l'Aïd, au plus tard avant la prière, et peut l'être un ou deux jours avant. On peut la donner toutefois dès le début de Ramadhan selon immam Al-shafi'i

RAMA

Plus de 120 savants musulmans du monde entier ont publié sur Internet une «lettre ouverte à Ibrahim Awwad Al-Badri, alias 'Abu Bakr Al-Baghdadi', et aux combattants et adhérents du soi-disant 'Etat islamique'». La liste des signataires est publiée par ordre alphabétique à la fin du texte, du sultan de Sokoto au Nigeria, Muhammad Saas Ababakar, jusqu'à Zaki Zaidan, professeur de charia à Tanta en Égypte.

L'Égypte - via l'institution Al Azhar, le grand mufti Chawqi Allam notamment - y est particulièrement représentée. Mais d'autres signataires viennent de Jordanie, du Maroc, de Tunisie, du Liban, du Pakistan, d'Indonésie, d'Irak, du Soudan et même d'Arabie saoudite. L'Europe est également représentée avec quelques signatures anglaises, néerlandaises, ou allemandes. Un Français figure également dans la liste : « Marzouk Bakkay, de la Fédération nationale des musulmans de France ». Sans doute la transcription arabe du nom de Merzak el Bakkay, vice-président du Conseil régional du culte musulman d'Île-de-France.

«Il est interdit dans l'islam de tuer des innocents»

Un résumé en 24 points expose les fautes commises par le chef autoproclamé du « califat » au regard du droit et des sciences islamiques. Des erreurs longuement commentées, références à l'appui, dans ce texte d'une vingtaine de pages :

« 1. Il est interdit en islam d'émettre fatwas sans posséder toutes les connaissances nécessaires. Même alors, les fatwas doivent suivre la théorie juridique islamique tel que définie dans les textes classiques. Il est également interdit de citer une partie d'un verset du Coran - ou une partie d'un verset - pour en déduire une règle sans regarder tout l'enseignement du Coran et des hadiths lié à cette question. (...) 4 - Il est permis dans l'islam de différer sur n'importe quel sujet, à l'exception des fondements de la religion que tout musulman doit connaître. 5 - Il est interdit dans l'islam d'ignorer la réalité de l'époque contemporaine lorsque l'on rend un avis juridique. 6 - Il est interdit dans l'islam de tuer des innocents. 7 - Il est interdit dans l'islam de tuer des émissaires, des ambassadeurs et des diplo-

120 SAVANTS MUSULMANS ÉCRIVENT UNE «LETTRE OUVERTE» AU CHEF DE L'ÉTAT ISLAMIQUE



mates ; par conséquent, il est interdit de tuer les journalistes et les travailleurs humanitaires. (...) »

Des amis, des voisins

Dans un paragraphe intitulé «Gens du Livre», les auteurs rappellent que l'Ei leur a « donné trois choix : jizyah (paiement de l'impôt), l'épée, ou la conversion à l'islam. Vous avez peint leurs maisons rouges, détruit leurs églises, et dans certains cas,

RAMADAN EN ISLANDE Une journée de jeûne de 21 heures, qui dit mieux ?

Depuis le début du ramadan plus d'un milliard de musulmans sont invités à observer le jeûne pendant un mois. Les pratiques ne doivent - en théorie - ni boire ni manger, de l'aube au crépuscule. Le ramadan survient chaque année au neuvième mois du calendrier lunaire hégirien, plus

court de 11 jours par calendrier solaire. Si, dans d'autres pays, la journée du jeûne dure 17 heures en moyenne, elle peut être encore plus longue, voire dangereuse, pour les habitants vivant dans les pays du Nord. Ainsi, à Malmö, les jours de jeûne durent



a déclaré que la vaccination pendant le rama-
dan n'annulait pas le jeûne. Il a ajouté qu'il n'y
avait pas de désastre sans la permission d'Allah
et que toute maladie avait par conséquent un
remède. Il espère que le mois du jeûne sera l'oc-
casión de renforcer les efforts pour vaincre la
pandémie et souligne : L'instance religieuse,
réputée pour son conservatisme, fait enfin
preuve de raison. Le 19 mars dernier, elle avait
semé le trouble parmi les quelque 230 millions
de musulmans indonésiens en prononçant une
fatwa contre le vaccin AstraZeneca, le déclara-

rant haram sous prétexte qu'il contenait du
porc tout en autorisant son usage au vu de l'ur-
gence sanitaire.

Bien manger et s'hydrater avant la vaccination
Par ailleurs, la porte-parole de la campagne de
vaccination contre le Covid-19 au ministère de
la Santé, Siti Nadia Tarmizi, a précisé qu'il n'y
avait pas de contre-indication médicale pour se
faire vacciner pendant la journée alors qu'on
jeûne. Fin avril, plus de 10 millions d'Indoné-
siens ont reçu une première injection du vaccin
chinois Sinovac ou de celui d'AstraZeneca.



DANESQUES

pillé leurs maisons et leurs biens. Vous
avez tué certains d'entre eux et poussé de
nombreux autres à fuir leurs maisons sans
rien, à l'exception de leurs vies et des
vêtements qu'ils portaient sur leur dos.
Ces chrétiens ne sont pas combattants
contre l'islam ou des transgresseurs mais
des amis, des voisins et concitoyens ».

Du point de vue juridique de la charia,
souligne en effet le texte, « ils relèvent
tous d'accords anciens, qui ont environ
1400 ans, et les décisions du djihad ne
s'appliquent pas à eux. (...) En bref, ils ne
sont pas étrangers à ces terres, mais plu-
tôt les peuples autochtones de ces terres
avant l'époque islamique ; ils ne sont pas
ennemis, mais amis ».

L'esclavage interdit par consensus

Dans un autre paragraphe consacré aux
yézidis, considérés par l'EI comme « des
adorateurs de Satan » et, pour cette rai-
son, « tués par centaines et enterrés dans
des fosses communes », ces savants
musulmans affirment, références à l'ap-
pui, qu'ils doivent être considérés eux
aussi comme des « Gens du Livre ».

Quant à l'esclavage, « aucun érudit de l'is-
lam ne peut contester que l'un des objec-
tifs de l'islam est d'abolir », affirme le
texte, qui rappelle que Mohammed (qsssl)
lui-même avait affranchi ses esclaves. «
Vous avez remis en vigueur une pratique
que la charia avait travaillé sans relâche
pour réparer et qui était considérée
comme interdite par consensus depuis
plus d'un siècle », déplorent les auteurs. «
Vous portez la responsabilité de ce grand
crime et toutes les réactions auxquelles il
peut conduire contre l'ensemble des
musulmans ».

Revenir à la religion de la miséricorde

En conclusion, ces 120 savants musul-
mans du monde entier reprochent aux
combattants de l'État islamique d'avoir «
mal interprété l'islam » et d'en avoir fait «
une religion de dureté, de brutalité, de
torture et d'assassinat ». « C'est un grand
mal et une atteinte à l'islam, aux musul-
mans et au monde entier », affirment les
auteurs, qui appellent les coupables à « se
repentir », à « cesser de nuire à autrui et
revenir à la religion de la miséricorde ».

LA MOSQUÉE DE MÉDINE UNE PRIÈRE EXÉCUTÉE DANS LA MOSQUÉE DU PROPHÈTE VAUT MIEUX QUE 1000 PRIÈRES...

La mosquée de Médine est la deuxième mosquée la plus sainte de l'Islam, situé au coeur du quartier général de l'islam au temps du Prophète Mohamed, son premier imam.

La mosquée était le premier endroit
de la Péninsule arabique à être élec-
trifié dès 1909, selon le sultan Ghalib
Al Quaiti, dans son livre Les villes
saintes, le pèlerinage et le monde de
l'islam.

Construite par le prophète Moham-
med durant la première année après
l'hégire de La Mecque à Médine -
Yathrib à l'époque - dans le Royaume
d'Arabie Saoudite actuel, Al-Masjid
Al-Nabawis, comme on l'appelle en
arabe, est la deuxième mosquée à
être construite à Médine. Elle a été
précédée par la mosquée de Quba,
selon Safiurrahman Al-Mubakararak-

furi, dans son livre "Le nectar scellé".
Une prière exécutée dans la mos-
quée du prophète vaut mieux que
1000 prières observées dans n'im-
porte quelle autre mosquée à l'ex-
ception d'Al-masjid Al-haram, selon
la tradition islamique. La tombe du
prophète (QLSSL) et de deux de ses
compagnons (Abubakar et Umar)
qui étaient dans la chambre d'Aisha,
ainsi que les maisons des autres
épouses du prophète, ainsi que la
Rauda (potion du jardin du paradis)
se sont finalement retrouvés inté-
grés dans la mosquée à la suite de
plusieurs siècles d'expansion.

Construite il y a 1441 ans, cette mos-
quée située à l'origine à côté de la
maison du prophète Mohamed en
632 après JC, a subi une série de
modifications et d'agrandissements
en plus de 1400 ans, dont le plus
important, commandé par feu le roi
Abdallah ben Abdel Aziz, se poursuit
toujours.

On estime qu'une fois achevée,
l'agrandissement en cours permet-
tra à la mosquée, qui accueille
chaque année des millions de visi-
teurs et de pèlerins, d'accueillir
environ 1,8 million de fidèles en
même temps.

**CONSTRUITE
IL Y A 1441 ANS,
CETTE
MOSQUÉE
SITUÉE
À L'ORIGINE
À CÔTÉ
DE LA
MAISON DU
PROPHÈTE
MOHAMED
EN 632 APRÈS
JC, A SUBI
UNE SÉRIE
DE
MODIFICATIONS**



par rapport au

ays, la durée
ine est de 16 à
enne cela
e plus
s musulmans
s du nord de
Moscou le
passera 17



heures, à Helsinki 18 heures et
en Alaska 19 heures.
Mais la palme revient à
Reykjavik, capitale de l'Islande,
pays insulaire situé dans
l'Atlantique Nord, où les
croyants doivent respecter plus
de 21 heures de jeûne. Au risque
de mettre en danger la santé des
musulmans pratiquants, certes

peu nombreux dans ce pays de
350 000 habitants.
Face à cette situation, il y a deux
écoles. "Les savants égyptiens
disent que si les journées sont
longues - plus de 18 heures -
alors vous pouvez suivre l'heure
de la Mecque ou de Médine, ou
du pays musulman le plus
proche. Ses fidèles choisissent

pour la plupart de respecter la
durée du jeûne pratiquée à la
Mecque ou en Turquie.
Une fatwa qui stipule que les
musulmans d'Europe peuvent
jeûner en respectant l'amplitude
horaire pratiquée dans le pays
musulman le plus proche. Pour
eux, l'abstinence ne dure donc
qu'une douzaine d'heures...

TUNISIE

BAISSE SIGNIFICATIVE DU DÉFICIT COMMERCIAL AU 1^{ER} TRIMESTRE 2024

Selon un communiqué de la présidence du Gouvernement, au cours du premier trimestre de l'année 2024, les indicateurs économiques de notre pays ont montré des signes encourageants, avec une nette amélioration de la balance commerciale et des performances dans divers secteurs clés. D'après les données officielles publiées par la présidence du Gouvernement, le déficit de la balance commerciale globale (Fob-Caf) a enregistré une baisse remarquable de 20,7%, passant de -3.846,2 milliards de dinars (MD) à fin mars 2023 à -3.051,6 MD à fin mars 2024.

Cette réduction significative du déficit s'accompagne d'une augmentation du taux de couverture des importations par les exportations, qui a progressé de 4 points de pourcentage pour atteindre 84,2%. Ces chiffres témoignent d'une dynamique positive dans le secteur commercial, où les exportations ont joué un rôle crucial.

Les exportations ont en effet enregistré une hausse de 4,4%, passant de 15.614,7 MD à fin mars 2023 à 16.300,8 MD à fin mars 2024. Parmi celles-ci, les exportations alimentaires se distinguent en représentant 19,1% des exportations totales, contribuant ainsi à la contraction du déficit de la balance commerciale globale par rapport à l'année précédente. Un excédent de 919 MD a été enregistré dans la balance commerciale alimentaire, marquant une amélioration significative par rapport au déficit de 111 MD enregistré l'année précédente. Cette performance s'explique en grande partie par la hausse des exportations d'huile d'olive (+103,2%) et des produits de la pêche (+45,9%), démontrant le potentiel de diversification et de croissance du secteur agricole et halieutique.

Parallèlement, d'autres secteurs clés de l'économie ont également affiché des performances encourageantes. Les recettes touristiques ont augmenté de 8% par rapport à la même période de l'année précédente, atteignant 1.226 MD, tandis que les revenus du travail ont progressé de 4,1% pour s'établir à 1.810 MD. En ce qui concerne les avoirs nets en devises, ces derniers ont atteint 23.281 millions de dinars tunisiens au 29 mars 2024, représentant 106 jours d'importation, contre 95 jours à la même période l'année précédente. Le maintien d'une parité stable entre le dinar et l'euro ainsi que le dollar américain offre une stabilité favorable aux échanges commerciaux internationaux.

Les investissements déclarés ont également enregistré une augmentation significative de 34,6% par rapport à l'année précédente, totalisant 1.249,6 MD pour les deux premiers mois de l'année. Ces investissements devraient contribuer à la création de 16.251 postes d'emploi dans divers secteurs économiques, soit une hausse de 15% par rapport à la même période de l'année précédente. Enfin, le taux d'inflation continue sa tendance à la baisse, passant à 7,5% au mois de février contre 7,8% au mois de janvier 2024, reflétant une certaine stabilité dans le climat économique. Ces chiffres témoignent d'une tendance positive pour l'économie tunisienne au premier trimestre 2024, marquée par une amélioration de la balance commerciale, des performances encourageantes dans les secteurs clés et une stabilité relative dans le contexte économique global.

In Tunisie numérique

SÉNÉGAL

Ousmane Sonko dévoile un gouvernement de 25 ministres et 5 secrétaires d'Etat

Le Sénégal a son nouveau gouvernement. Dans un décret lu le vendredi 5 avril 2024, les nouvelles autorités ont dévoilé la liste des nouveaux ministres et secrétaires d'Etat qui composeront l'exécutif.

Au total, 25 ministres et 5 secrétaires d'Etat feront partie de l'équipe du Premier ministre Ousmane Sonko (photo). Composé de 4 femmes et de 21 hommes, ce nouvel exécutif est plus restreint que le précédent qui comptait 34 ministres. Une stratégie, conforme à la vision de réduction du train de vie de l'Etat portée par le président Bassirou Diomaye Faye durant sa campagne.

« Le chef de l'Etat m'a chargé de lui proposer un gouvernement conforme à notre projet pour le Sénégal. Le gouvernement ainsi mis en place est un gouvernement de rupture et d'appropriation des aspirations et attentes légitimes des populations », a indiqué le Premier ministre Sonko. Dans ses propos, le responsable a rappelé les priorités du nouveau gouvernement qui se veut de « proximité » et « d'efficacité ». Il s'agit notamment de la jeunesse, l'Education de la lutte contre



la vie chère et l'amélioration du pouvoir d'achat des populations, la justice, la souveraineté économique et la consolidation de l'unité nationale. Aux Affaires étrangères, on retrouve Madame Yacine Fall, qui sera chargée des dossiers brûlants de l'actualité sous-régionale, notamment en ce qui concerne les relations du Sénégal avec la CEDEAO, les partenaires occidentaux ou encore les pays de l'Alliance

des Etats du Sahel (AES). A la Justice, à l'Economie et aux Finances ont été respectivement nommés Ousmane Diagne, Abdourahmane Sarr et Cheikh Diba.

Ces trois ministères seront au cœur de l'action gouvernementale, qui sera portée sur le renforcement de l'indépendance des institutions judiciaires ainsi que le déploiement de nouveaux programmes économiques. Bira-

me Souleye Diop et Fatou Diouf, respectivement ministres de l'Energie, du Pétrole et des Mines et ministre des Pêches, auront la lourde tâche de mettre en œuvre les projets de renégociation des accords de pêche et d'exploitation pétrogazières signés sous la précédente administration, tels que promis par le président Diomaye Faye.

In Agence Ecofin

BURKINA FASO

153 000 \$ de don de matériel du Japon pour l'enregistrement biométrique des déplacés internes



Le Burkina Faso est engagé depuis quelques mois dans l'enregistrement des personnes déplacées internes. Le pays bénéficie à cet effet du soutien de partenaires internationaux tels que le Japon. Le ministère burkinabè de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille a reçu le mardi 2 avril un don de matériel numérique du gouverne-

ment du Japon. L'initiative vise à accompagner le gouvernement du pays dans l'enregistrement biométrique des personnes déplacées internes (PDI). Selon un communiqué du ministère chargé de l'Action humanitaire, le don d'une valeur de 93 000 000 de francs CFA (153 000 \$) est composé essentiellement de 120 capteurs d'empreintes, 120 power banks. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en

œuvre du système d'enregistrement biométrique des PDI, un projet lancé en mai 2019 visant à faciliter l'accès aux données plus fiables et rationaliser les interventions en faveur des déplacés. Deux applications ont été développées à cet effet par le gouvernement, avec le soutien de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). La première application permet l'enregistrement des personnes déplacées internes, avec la prise d'empreintes digitales. Elle permet également de détecter les doublons dans les enregistrements, de fournir des statistiques précises sur les déplacements de la population et les retours. La seconde application facilite le traitement, l'analyse et la diffusion des données d'enregistrement, contribuant ainsi à une gestion plus efficace des déplacés internes. Ce matériel offert par le gouvernement japonais devrait aider le Burkina Faso dans la mise en œuvre du système d'enregistrement des PDI et à accélérer son développement en exploitant le potentiel du numérique. Selon les chiffres officiels, ledit système et son déploiement coûteront plus de deux milliards de francs CFA.

In We Are Tech Africa

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA et la JSS sans pitié, la JSK s'effondre dans le money-time

Le bal de cette 22^e journée s'était ouvert jeudi soir, avec une difficile mais précieuse victoire du CR Belouizdad sur l'Entente de Sétif (2-1), ayant permis au Chabab de reprendre provisoirement la place de dauphin, avec 38 points, alors que l'Aigle noir reste cinquième, avec 34 unités au compteur.

Le Mouloudia d'Alger a consolidé sa première place au classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, en battant la lanterne-rouge, l'US Souf, sur le score de trois buts à zéro, en match disputé vendredi soir au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la 22^e journée, ayant vu la JS Saoura "se réveiller", en allant s'imposer (2-1) chez l'ASO Chlef, au moment où la JS Kabylie s'est inclinée (1-0) à Biskra, alors qu'elle avait commencé par tenir bon pendant 97 minutes. Après avoir buté sur une défense ultra-hermétique des Soufis, le Doyen a fini par trouver la faille dans le temps additionnel de la première mi-temps (45'+3), grâce à son avant-centre Kheireddine Merzougui, ayant ouvert le score (1-0), avant que Zougrana et Ouattara ne corsent l'addition, respectivement aux 67' et 86'. Un précieux succès, sans forcer, qui permet au MCA de porter son capital à 52 unités, alors que l'USS reste bon dernier, avec seulement sept points au compteur. De son côté, et après une longue série de mauvais résultats, à domicile comme à l'extérieur, la JS Kabylie avait commencé par avoir un petit sursaut d'orgueil à Biskra, où elle a tenu bon pendant plus de 97 minutes avant de s'effondrer à quelques encablures du coup de sifflet final, après un but assassin de Larbi Khoualed (1-0). Une défaite qui enfonce un peu plus les Canaris, déjà en crise avant cette 22^e journée, et qui les oblige à réagir, au risque de chuter dangereusement dans les abysses du classement. En revanche, avec ce succès à l'arraché, les Zibans réalisent très une bonne affaire, en se hissant directement à la septième place, qu'ils occupent provisoirement seuls, avec 31 points. Pour sa part, la JSS, qui restait sur une défaite à domicile contre le MCA au cours de la précédente journée, s'est bien ressaisie ce week-end, en allant ramener une précieuse victoire de son déplacement chez l'ASO Chlef. Un succès assuré dès la première mi-temps, grâce



aux réalisations de Souibaâ (32') et Fettouhi (45'+1), ayant permis aux Bécharis de réaliser une assez belle remontée au classement général, en passant provisoirement de la 11^e à la 8^e place, avec 30 points. Ce qui n'est pas le cas pour l'ASO Chlef, qui, après ce revers inattendu à domicile, reste scotchée à sa 13^e place, avec 24 points, et se voit sérieusement menacé de relégation. En effet, les candidats au maintien, l'ES Ben Aknoun et le MC Oran, pointent juste derrière, avec respectivement 20 et 19 points, tout en ayant un match en retard chacun. Ce qui est loin d'arranger les affaires des Chélifiens. Un

peu plus tôt dans l'après-midi, c'est le NC Magra qui avait réussi une bonne affaire, en repartant avec une précieuse victoire (2-0) de son déplacement chez le MC El Bayadh. Une victoire obtenue en toute fin de match, grâce à Demane (74') et Moussaoui (90'+6), et qui permet au NCM de se hisser provisoirement à la 12^e place du classement général, avec 25 points, au moment où après ce revers inattendu à domicile, le MCEB recule à la 10^e place, avec 28 points. Le bal de cette 22^e journée s'était ouvert jeudi soir, avec une difficile mais précieuse victoire du CR Belouizdad sur l'Entente de

Sétif (2-1), ayant permis au Chabab de reprendre provisoirement la place de dauphin, avec 38 points, alors que l'Aigle noir reste cinquième, avec 34 unités au compteur. Les péripéties de cette 22^e journée devaient se poursuivre hier, avec le déroulement des matchs ES Ben Aknoun - USM Khenchela (15h45) et CS Constantine - Paradou AC (22h00). Pour sa part, le duel MC Oran - USM Alger a été reporté à une date ultérieure en raison de la participation des Usmistes aux quarts de finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine (CAF).

Avec APS

LIGUE DES CHAMPIONS : CINQ JOUEURS DU BAYERN MUNICH INCERTAINS CONTRE ARSENAL

L'entraîneur du Bayern Munich, Thomas Tuchel, a indiqué vendredi que le gardien Manuel Neuer, les attaquants Leroy Sané et Kingsley Coman, le milieu Aleksandar Pavlovic et le latéral Noussair Mazraoui étaient incertains pour le quart de finale aller de Ligue des champions mardi à Arsenal. «Le problème est qu'aucun de ces cinq joueurs n'a été mis au repos», a déclaré Tuchel aux journalistes. «Ils ne sont pas dans le groupe (pour le match de samedi en championnat à Heidenheim) parce qu'ils ne peuvent pas jouer et c'est pourquoi ils sont de gros points d'interrogation pour mardi», a expliqué l'ancien coach du PSG et de Chelsea. «Nous avons encore un objectif, celui de nous rendre à Wembley», a déclaré Tuchel en référence au lieu de la finale de la Ligue des champions cette saison, alors que le Bayern, qui reste sur onze titres de champion, a fait une croix sur la Bundesliga, dominée par le Bayer Leverkusen. Le Bayern ayant déjà été éliminé de la Coupe d'Allemagne par le club de troisième division de Sarrebruck, la Ligue des champions constitue sans doute sa dernière chance de remporter un trophée. «Nous sommes en quarts de finale, il n'y a donc plus beaucoup d'étapes à franchir. Rien n'est plus important que cet objectif», a résumé le technicien de 50 ans, qui quittera son poste en fin de saison. Tuchel a assuré que ses joueurs allaient transformer la frustration de la saison en motivation : «Nous sommes tous extrêmement contrariés et nous avons de la rage dans les tripes pour remettre les choses en ordre». Le Bayern a également annoncé vendredi le départ du directeur technique Marco Neppe, en poste depuis décembre 2021, «par consentement mutuel».

R.S.

L'Espérance sportive de Guelma célèbre le 100^e anniversaire de sa création

Les supporters du club Espérance sportive de Guelma de football (ES Guelma) ont célébré jeudi soir, le 100^e anniversaire de sa création (4 avril 1924) au cours d'une cérémonie symbolique organisée au stade historique Ali-Abda au centre-ville, en présence d'anciens joueurs de l'équipe. L'évènement a constitué une occasion pour évoquer le passé glorieux du club et espérer un avenir meilleur en regagnant progressivement la cour des équipes d'élite dans laquelle il a joué pendant 17 saisons. Le représentant du comité des supporters de l'ES Guelma, Abdenour Babas, a indiqué que «l'organisation de cette cérémonie a pour objectif de transmettre l'histoire glorieuse du club aux générations montantes», ajoutant que «le comité a reçu plusieurs messages de félicitations à l'occasion du centenaire de l'Espérance de Guelma de la part des membres de la famille sportive sur l'ensemble du territoire national». Des supporters rencontrés par l'APS sur place dont le jeune Abd El Ghafar, ont exprimé leur fierté du passé légendaire de l'ES Guelma. «Le club a à son actif un titre continental, le premier



dans l'histoire de l'Algérie (de l'époque coloniale), à savoir le Championnat d'Afrique du Nord décroché durant la saison sportive 1954-1955". Pour sa part, l'ancien arbitre fédéral et ancien membre gestionnaire du club, Said Fedoui, a indiqué que durant la période où il a participé à la gestion du club (la saison 2016-2017), «il a essayé de collecter les licences des joueurs du club, toutes générations confondues et il est arrivé à en collecter et à photographier et archiver plus de 600 licences de joueurs depuis l'époque coloniale et jusqu'à la dernière saison, dont la licence de l'ancien joueur Mustapha

Seridi appelé + Tiwa +, et de l'ex international, Abdelouahab Essalhi». Fedoui a rappelé également que «l'archive historique du club recèle plusieurs sens de fierté avec notamment l'appellation de (équipe des Chouhada) que portait l'Espérance de Guelma d'autant plus que les massacres du 8 mai 1945 ont engendré le décès de plusieurs footballeurs, tombés au Champ d'honneur dont Ali Abda (dont le stade porte le nom). C'est aussi la raison pour laquelle l'équipe a décidé de porter les couleurs blanc et noir». Il a ajouté que le Chahid Souidani Boudjemaâ, membre du groupe historique des 22 déclencheurs de la Guer-

re de libération nationale était un enfant de l'équipe, en plus du Chahid Harcha Hacène, alors gardien de but dans la même équipe. Parmi les joueurs qui ont assisté à la célébration du centenaire de l'ES Guelma, jeudi soir, figurait Amar Ben Hedjila, qui a porté les couleurs du club de l'Espérance depuis la saison 1985 avant de voyager dans plusieurs autres clubs de la région. Approché par l'APS, Hedjila a indiqué que «durant toute la période où il a joué pour l'ES Guelma, il sentait l'histoire glorieuse du club, et sa descente en deuxième division en 1992, a constitué une immense déception pour lui et les autres». De son côté, le joueur Fawzi Kerdoussi, un des attaquants connus en Algérie, n'a pas caché son immense fierté d'avoir joué pour l'ES Guelma en première division durant une période de plus de 20 ans. «Mais mon vœu le plus cher est de voir l'ES Guelma regagner son statut d'antan, d'autant qu'il a formé des célébrités du football algérien à travers des générations», a-t-il souhaité, de même que Karim Alaimiya, gardien de l'ES Guelma dans les années 1990.

APS

« UNE LAIDEUR NE PEUT INSPIRER DE BELLES, NI DE GRANDES IDÉES », DISAIT-IL

LE SOUCI ESTHÉTIQUE CHEZ MALEK BENNABI

Au-delà de son idéologie politique et les conditions qu'il posa pour la renaissance de la Nation, Malek Bennabi était centré de tout son être sur le souci de l'esthétisme, car, selon lui, « une laideur ne peut inspirer de belles, ni de grandes idées ».

Dans ses « Mémoires d'un témoin du siècle », il dit : « Je suis dans une salle de cinéma où j'ai devant moi deux femmes égyptiennes. Elles fument. Leurs traits indiquent des personnes qui ont tout donné à la vie pour lui prendre ses jouissances. La société occidentale a créé ce type qui n'est plus la femme et qui ne sera jamais l'homme, et nous en fait cadeau. Ce type est le meilleur instrument qu'on pouvait trouver pour désintégrer la société. La civilisation occidentale a livré le monde à la femme, au Juif et à l'atome. Si le monde résiste à la désintégration avec cette trinité, ce sera un miracle. (pp. 389-390)

Ailleurs, il suggère que pour être à leur aise, les promoteurs de cette culture néfaste ont découpé le processus de l'histoire humaine en tronçons. Et, pour eux, la civilisation c'est le tronçon qui va de l'Acropole jusqu'au palais de Chaillot ou un tout petit peu plus loin. Et même des intellectuels distingués ne se rendent pas compte que le tronçon en question n'existe pas même dans leur esprit.

« Il nous est arrivé de montrer à certains parmi eux qu'entre la civilisation d'Aristote et celle de Descartes, il y a un intervalle de plus d'un millénaire qui correspondrait inévitablement à un vide dans la culture d'un Louis Bertrand mais qui correspond en réalité à la civilisation musulmane, dans le processus de l'histoire générale.

C'est dans « les Conditions de la renaissance » qu'il affirme qu'« une laideur ne peut inspirer de belles, ni de grandes idées ». Selon lui, « le laid ne peut qu'engendrer de laides idées, et partant, de laides actions, de laids comportements. Aussi, tous les grands moralistes, comme Ghazali, n'ont jamais manqué de



poser le problème de l'esthétique. Leur pensée peut se résumer ainsi : on ne peut concevoir le bien sans le beau ».

On pourrait la traduire en langage sociologique : les idées sont naturellement le canevas subjectif des actions. Mais les idées sont liées à des générateurs concrets, à une ambiance faite de couleurs, de formes, de mouvements, de sons, de visages. En fait, il s'agit bien d'une esthétique quand on considère la source des idées, donc des actions.

Même l'activité la plus insignifiante est liée à une certaine esthétique, car il y a la belle manière de penser et d'agir et même de faire la politique ou de porter seulement un paquet.

(...) Toute l'ambiance d'une civilisation : c'est là le problème de l'esthétique. « Il faudrait que dans nos rues, dans nos cafés, on trouve la même note esthétique qu'un metteur en scène doit mettre dans un tableau de cinéma ou de théâtre. « Il faudrait que la

moindre dissonance de son, d'odeur ou de couleur, nous choque comme on peut être choqué devant une scène théâtrale mal agencée». L'esthétique, c'est "la face", d'un pays dans le monde. Il faut sauver

notre face pour sauver notre dignité et imposer notre respect au prochain à qui nous devons nous-mêmes le respect. (pp. 99-101)

I.Med Amine

ALGER

L'œuvre et le parcours de Sidi Abderrahmane Thaâlibi célébrés

L'œuvre et le parcours du théologien érudit, Sidi Abderrahmane Thaâlibi, ont été célébrés jeudi dernier, à Alger, lors d'une rencontre animée par des universitaires et historiens, à l'initiative de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA).

Accueillie au siège social de la CIPA, sis dans la localité d'Oued Smar, dans la banlieue est d'Alger, cette rencontre consacrée au "Saint patron et Gardien du temple d'Alger", a été ouverte par la psalmodie de versets du Saint Coran et la diffusion de l'Hymne national algérien. Elle a été conduite par le président de la Confédération, Mohamed Abdelwahab Ziani, soutenu par le professeur et membre fondateur de l'Association des Oulemas musulmans algériens, Ammar Talbi, l'Imam, docteur et spé-

cialiste en sciences islamiques, Aissa Seddiki, et le président de l'Union nationale des guides touristiques à la CIPA, Abderrahim Tis. Un court documentaire retraçant l'œuvre conséquente et le parcours singulier de Sidi Abderrahmane Thaâlibi a été diffusé, suivi des différentes interventions des orateurs qui ont restitué sa généalogie, évoquant notamment l'homme de foi, le penseur, le théologien et l'érudit qu'il fut, qui voua sa vie à prêcher la bonne parole entre les humains, et à appeler à la sauvegarde de sa cité. Dix jeunes apprenants de la Zaouia Kadiria, qui ont fini de mémoriser le Saint Coran, ont ensuite été honorés et primés, avant de clore cette soirée riche en enseignements sur

LE MINISTÈRE DE TUTELLE SE PENCHE SUR CETTE PROBLÉMATIQUE

Accompagner et former les associations culturelles

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a affirmé, jeudi à Aïn Témouchent, l'importance d'accompagner et de former les associations culturelles de façon périodique, à travers des programmes pratiques à même d'aiguiser les talents créatifs dans le domaine culturel. Présidente à la Maison de culture Aïssa-Messaoudi la cérémonie de signature d'un accord-cadre entre la direction de wilaya du secteur de la Culture et des Arts et la commune de Aïn Témouchent pour l'exploitation du petit théâtre relevant des biens de la commune, Mme Mouloudji a souligné l'importance d'accompagner et de former les associations culturelles, à travers un programme périodique englobant les différents domaines culturels et artistiques, en veillant à "cultiver le sens créatif des jeunes dans ce domaine". La ministre a insisté sur l'exploitation régulière de ladite structure, à travers la programmation de plusieurs activités artistiques et théâtrales en accueillant les différentes associations culturelles, et en leur assurant l'accompagnement et la formation nécessaires. Mme Mouloudji a inspecté, lors de sa visite

de travail dans la wilaya de Aïn Témouchent, des ateliers créatifs au niveau de la Maison de la culture Aïssa-Messaoudi, notamment ceux liés à l'art plastique, et s'est enquis des activités du Club de "Aïn Témouchent Taqraa", un espace pour encourager les jeunes à la lecture. Un exposé a été présenté à la ministre sur le projet de création d'un musée présentant les artistes de la wilaya, en cours de réalisation. La ministre a, en outre, assisté à une présentation artistique traditionnelle offerte par des troupes folkloriques locales. Elle a, par ailleurs, procédé à la distinction de l'artiste trompettiste Messaoud Bellemou, à qui elle a remis une copie de l'attestation originale de la classification de la chanson Raï patrimoine immatériel de l'humanité, par l'UNESCO, en 2022. Messaoud Bellemou (78 ans) est le premier artiste algérien qui a œuvré à la modernisation de la musique Raï en 1967, en introduisant un instrument de musique en cuivre dans ce genre musical, et contribué à faire connaître cet art à travers le monde.

I.Med/Agence

la vie d'un homme qui a imprégné sa cité, "Alger, bled Sidi Abderrahmane", au point de lui laisser son patronyme en héritage. Né aux Issers dans la région de La Mitidja, Sidi Abderrahmane Thaâlibi (1384-1479) est un penseur et théologien qui, en quête de savoir, s'est rendu à Béjaïa avant de continuer son apprentissage en Tunisie, en Egypte, en Arabie Saoudite et en Turquie et finir par se consacrer, à son retour, à l'enseignement des sciences religieuses. L'œuvre d'Abderrahmane Thaâlibi comprend près d'une centaine d'ouvrages dont "les

Bons Joyaux dans l'interprétation", "les Lumières éclatantes dans l'union de la loi et de la vérité" et "les Nobles Sciences dans l'observation des états de l'autre monde". La Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA) a commencé en 2022 par rappeler à la mémoire la grande œuvre de l'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien moderne et, en 2023, celle de Sidi M'Hamed-Ben Abderrahmane El Azhari, fondateur de la Tariqa Rahmania, et ce, dans le cadre d'un programme spécial Ramadhan.

I.M./Agence presse

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
NIF : 408015000034098

AVIS DEUXIEME D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° : 10/2024

La direction des travaux publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, lance un deuxième avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales après infructuosité du 1^{er} appel d'offres pour la réalisation des travaux :

Intitulé de l'opération : Entretien des routes nationales Exercice 2023
Projet : Entretien des routes nationales Exercice 2023

2- Entretien périodique

Elimination des points accidentogènes :

Lot (02) : Etude de rectification du tracé de la RN 05 ENTRE PK 205+500 ET PK 206+500

Conditions d'éligibilités :

- Le soumissionnaire (bureau des études) doit avoir l'agrément délivré par le ministère des travaux publics comprend les codes 0401-0405-0406 ou présentation de décret de création pour les bureaux des études étatiques, un registre de commerce électronique.
- Le bureau des études doit avoir réalisé au moins un projet d'étude similaire (Etude d'autoroute, RN, CW) en travaux publics, justifié par attestation de bonne exécution délivrée par des services contractants publics.

Le cahier des charges doit être retiré auprès de la direction des travaux publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, sise cité administrative.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales que la mention « dossier de candidature » « Offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

SOUSSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 10/2024
Intitulé de l'opération : Entretien des routes nationales Exercice 2023
Projet : Entretien des routes nationales Exercice 2023

2- Entretien périodique

Elimination des points accidentogènes :

Lot (02) : Etude de rectification du tracé de la RN 05 entre PK 205+500 ET PK 206+500

01/ Le dossier de candidature contient :

- Déclarations de candidature renseignées selon le modèle joint.
- Déclarations de probité renseignées selon le modèle joint.
- Statut de la société.
- Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ou le groupement.
- Copie du registre de commerce électronique (selon les lots).
- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle (selon les lots).
- Agrément ou décret de création délivré par le Ministère des travaux publics (copie) valable à la date d'ouverture des plis.
- Bilans financiers des trois dernières années (2019-2020 et 2021 ou 2022) ou C20.
- Les mises à jours CNAS, CASNOS, CACOBATHI en cours de validité.
- Attestation de bonne exécution délivrée par des maîtres d'ouvrages publics (selon les lots).
- Attestations d'affiliations délivrées par les services de la CNAS ou CASNOS + diplômes ou attestations de succès au contrat d'intégration CID, CIP, PID joindre attestations de succès valable à la date d'ouverture des plis.
- Liste des moyens matériels établit par un huissier de justice année 2023 accompagnée des cartes d'immatriculation et police d'assurance pour le matériel roulant ou facture d'achat.

02/ Offre technique contient :

- * Une déclaration à soucrire (selon modèle) dûment remplie et signée
- * Un mémoire technique justificatif (modèle joint) portant tout document permettant d'évaluer l'offre technique, répondant aux points suivants :
 - Les moyens humains affectés au chantier.
 - Les moyens matériels affectés au projet.
 - La méthodologie d'exécution, incluant la présentation d'un planning respectant les délais d'exécution.
- * Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- * Un planning (selon les lots).

03/ Offre financière contient :

- * La Lettre de soumission (selon modèle) dûment remplie, datée, signée par le soumissionnaire.
- * Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli, daté et signé portant cochet et griffe par le soumissionnaire.
- * Le détail quantitatif et estimatif, dûment rempli, daté et signé portant cochet et griffe par le soumissionnaire.

- la durée de préparation des offres est fixée à (21) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse.
- Les offres sont déposées au siège de La direction des travaux publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, sise cité administrative (ex Douar Souk). Le jour et l'heure limitée de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant (13h00).
- le jour et l'heure limité de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financières correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à (13h30).
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Lorsque la date limitée de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai est prolongé au jour ouvrable qui suit et à la même heure.
- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires.
- les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée 90 jours à la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.

WILAYA D'ALGER,
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI,
COMMUNE DES EUCALYPTUS,
NIF : 41000200001608501032.

AVIS D'APPEL NATIONAL A LA CONCURRENCE N° 01/2024.

RELATIF A LA DELEGATION DU SERVICE PUBLIC SE RAPPORTANT MARCHÉ MOUDJAHID DECEDE SLIMANE NAÏL,
COMMUNE DES EUCALYPTUS.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale des Eucalyptus lance un avis d'Appel National à la concurrence relatif à la délégation du Service public se rapportant à MARCHÉ MOUDJAHID DECEDE SLIMANE NAÏL COMMUNE DES EUCALYPTUS, sous forme de LOCATION qui ne peut être déléguée qu'à une personne morale, de droit algérien, privé ou public conformément au Décret exécutif n° 18-199 du 20 Dhou El Kadda 1439 correspondant au 2 août 2018 relatif à la délégation de service public.

La commune des Eucalyptus met à la disposition des candidats intéressés à la participation la première partie du cahier de charges « Cahier du dossier de candidature » relatif à la délégation du service public, et qui peut être retiré par les concernés ou leur représentant auprès « Service des Marchés, Nouveau Immeuble Etage 02), contre le paiement de la somme de 5000 DA non remboursables.

L'offre doit contenir le dossier de candidature qui comporte les documents ci-après :

- Déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.
- Les statuts pour les sociétés (EURL, SARL, SPA, SNC, ...);
- Le registre de commerce.
- Les bilans financiers des trois dernières années.
- Les moyens humains et matériels.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats.
- Les documents cités à l'article 05 du cahier des charges.

La durée de préparation des offres est fixée à Vingt Un (21) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel National à la concurrence dans la presse nationale. Le jour limite et l'heure de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention « A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION DE CHOIX ET SELECTION DES OFFRES – A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DES EUCALYPTUS - APPEL NATIONAL A LA CONCURRENCE N°.../2024 RELATIF A LA DELEGATION DU SERVICE PUBLIC SE RAPPORTANT A MARCHÉ MOUDJAHID DECEDE SLIMANE NAÏL, COMMUNE DES EUCALYPTUS.

L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00 au niveau du Siège de la Commune Route Nationale N° 08.

NB : les dossiers des candidats seront gardés à l'archive de la commune et ne seront en aucun cas retournés à l'intéressé.

PHÉNOMÈNE SPECTACULAIRE

Eclipse solaire totale ce 8 avril 2024

L'éclipse solaire du 8 avril 2024 plongera certaines régions dans une nuit totale durant plusieurs minutes : cette fois-ci, la Lune sera légèrement plus éloignée de la Terre, et le disque lunaire pourra ainsi totalement éclipser le disque solaire. On parle alors d'éclipse solaire totale. Si le phénomène sera sans aucun doute sensationnel, il ne sera aisément observable que depuis le Mexique, les États-Unis et le Canada. La bande de totalité de l'éclipse (qui correspond, sur la surface de la Terre, aux régions où la totalité de l'éclipse sera visible), relativement étroite, s'étirera dans une direction nord-est de la côte pacifique du Mexique vers la côte atlantique du sud du Canada. Elle traversera notamment les villes de Mazatlan et Torreón au Mexique, de Kerville, Dallas ou encore Cleveland aux États-Unis, et de Montréal au Canada. Dans les régions bordant la bande de totalité de l'éclipse, le disque solaire ne sera que partiellement caché par la Lune. La baisse de luminosité sera alors de moins en moins intense au fur et à mesure que l'on s'en éloigne : la ville de Seattle, au nord-ouest des États-Unis, ne subira par exemple une perte de luminosité que d'environ 25 %. La Nasa a mis à disposition une carte interactive permettant d'estimer l'intensité de l'éclipse depuis un point d'observation donné. Les observateurs situés près de la côte pacifique du Mexique pourront commencer à observer l'éclipse à 11 h 07 PDT, tandis que les observateurs situés sur la côte atlantique du Canada pourront observer la sortie de l'éclipse du continent américain à 17 h 16 NDT. Attention toutefois, même si la Lune cachera brièvement la totalité du disque



C'est un phénomène rare, mais surtout spectaculaire, auquel les habitants du continent américain pourront assister le 8 avril prochain : la Lune sera parfaitement alignée avec la Terre et le Soleil, produisant une éclipse solaire totale. L'éclipse sera retransmise en direct le jour J sur la chaîne Youtube de la Nasa.

solaire, la sécurité reste de mise. Y compris pendant la brève phase totale de l'éclipse, lorsque la Lune bloque complètement la lumière du Soleil, il n'est pas conseillé de regarder directement le Soleil sans protection oculaire spécialisée dans l'observation solaire. Le fait de regarder le soleil à travers un objectif de caméra, des jumelles, ou un télescope sans filtre solaire peut causer de graves blessures aux yeux. Lors des phases partielles de l'éclipse (qui se produisent avant et après la phase de totalité), il

est nécessaire de regarder le phénomène à travers de lunettes solaires homologuées. L'éclipse sera retransmise en direct le jour J sur la chaîne Youtube de la Nasa. Si l'éclipse totale fournira un magnifique spectacle aux amoureux du ciel, les scientifiques ne comptent pas se contenter d'une observation uniquement esthétique. L'éclipse leur permettra notamment de mener des études sur le Soleil, la Terre et leurs interactions, et la Nasa prévoit plusieurs missions à cet effet. Parmi ses nombreux projets, l'Agence spa-

tiale américaine souhaite capturer des images de l'éclipse depuis la haute atmosphère (à environ 15 kilomètres d'altitude) à l'aide de son observatoire aérien WB-57. Les observations, capturées en lumière infrarouge et visible à haute résolution et à grande vitesse, pourraient notamment aider à étudier un anneau de poussière autour du Soleil, et à rechercher des astéroïdes qui pourraient orbiter près de notre Étoile. L'observatoire aérien sera également équipé de spectromètres, afin d'étudier les origines du vent solaire.

Le réseau de radars SuperDARN, constitué d'une multitude de radars à travers le monde, étudiera quant à lui les effets des radiations solaires sur les couches supérieures de l'atmosphère terrestre, dont l'ionosphère. Cette couche atmosphérique est en effet majoritairement régie par les rayonnements solaires, et l'éclipse totale, bloquant brièvement toute lumière du Soleil, fournit une occasion unique pour étudier les impacts de ces changements brusques sur le comportement de l'atmosphère. L'ionosphère sera également étudiée in-situ grâce au lancement de trois fusées, dans le cadre de la mission Atmospheric Perturbations around the Eclipse Path (APEP). Pour finir, de nombreux événements citoyens d'observation du ciel sont prévus durant l'éclipse, et fourniront de magnifiques images aux curieux qui n'auront pas eu l'occasion d'observer le phénomène en direct !

In Futura Sciences

ÉTATS-UNIS

NEW YORK SECOUÉE PAR UN SÉISME INATTENDU

Un rare séisme de magnitude 4,7 a frappé tout près de New York vendredi dernier, a indiqué l'Institut de géophysique américain (USGS). La mégapole a tremblé quelques secondes en divers endroits. Le tremblement de terre s'est produit «à 10 h 23 locales (16 h 23 suisses) à 7 km dans le New Jersey», l'Etat frontalier de New York sur l'autre rive du fleuve Hudson. Le séisme a eu lieu à 5 km de profondeur, selon l'USGS. Aucun dégât important ni blessé n'a été signalé dans l'immédiat. «Nous n'avons pas d'informations à ce stade relatives à des dégâts importants (mais) nous continuons d'évaluer la situation», a écrit sur X le porte-parole du maire de New York Eric Adams, Fabien Levy. «JE VAIS BIEN», a aussi assuré sur X le compte de l'emblématique Empire State Building. La légère secousse a été ressentie dans nombre de quartiers des arrondissements de Manhattan et de Brooklyn, provoquant un déluge de messages sur les plateformes de réseaux sociaux. Au siège des Nations unies, les caméras filmant la réunion du Conseil de sécurité sur la crise humanitaire à Ghaza se sont mises à trembler. La représentante de l'ONG Save the Children, Janti Soeripto, a interrompu son discours décrivant la famine et les morts. «C'est un séisme?», a-t-elle demandé.

In Tribune de Genève

VENEZUELA

L'HOMME LE PLUS VIEUX DU MONDE S'EST ÉTEINT À L'ÂGE DE 114 ANS

Ce mardi 2 avril 2024, l'homme le plus vieux du monde est mort. Le Vénézuélien de 114 ans avait obtenu ce titre par le Guinness World Records. Il s'appelait Juan Vicente Pérez Mora et avait 114 ans. Ce Vénézuélien, qui était l'homme le plus vieux du monde, s'est éteint ce mardi annonce l'AFP, selon les informations des autorités et de ses proches. Il est né le 27 mai 1909 et était le doyen mondial depuis 2022 après que le Guinness World Records lui a décerné ce record. Après avoir été informé de la mort du centenaire, le président du Venezuela, Nicolás Maduro Moros a réagi sur son compte X (ex-Twitter). "Juan Vicente Pérez Mora a transcendé l'éternité à 114 ans, originaire de la ville d'El Cobre qui a donné au Venezuela le record Guinness d'être l'homme le plus âgé du monde. J'adresse mes condoléances à sa famille et à tous les habitants d'El Cobre, état de Táchira. Que Dieu le reçoive dans sa sainte gloire !", a-t-il écrit. C'est en 2022, le 4 février plus précisément, alors âgé de 112 ans et 253 jours que Juan Vicente Pérez Mora obtient ce record de longévité qui lui donne le célèbre livre. Celui qui avait travaillé dès l'âge de 5 ans avec son père et ses frères dans l'agriculture était père de 11 enfants, avait en 2022 41 petits-enfants, 18 arrière-petits-enfants et 12 arrière-arrière-petits-enfants.

In Midi Libre

SANTÉ

Contre l'obésité, l'Ouganda met ses fonctionnaires au sport

Le gouvernement ougandais souhaite aménager les emplois du temps des fonctionnaires pour leur permettre d'effectuer deux heures d'activité sportive par semaine. Une initiative qui survient alors que le pays fait face à une épidémie d'obésité. La directrice générale de la fonction publique au sein de l'État ougandais, Lucy Nakyobe Mbonye, a invité tous les ministères, administrations et services publics à instaurer deux heures d'activité sportive par semaine dans l'emploi du temps de

leurs employés, rapporte le quotidien de Kampala New Vision. Une lettre en ce sens a été adressée le 13 mars à tous les services de l'État, les incitant à "accorder à cette question l'attention qu'elle mérite, car elle contribuera à sauver la vie de vos personnels et à réduire la morbidité des maladies". L'objectif de cette mesure est de promouvoir un mode de vie sain chez les fonctionnaires. Une manière, sans doute, de montrer l'exemple dans un pays de plus en plus touché par le surpoids et

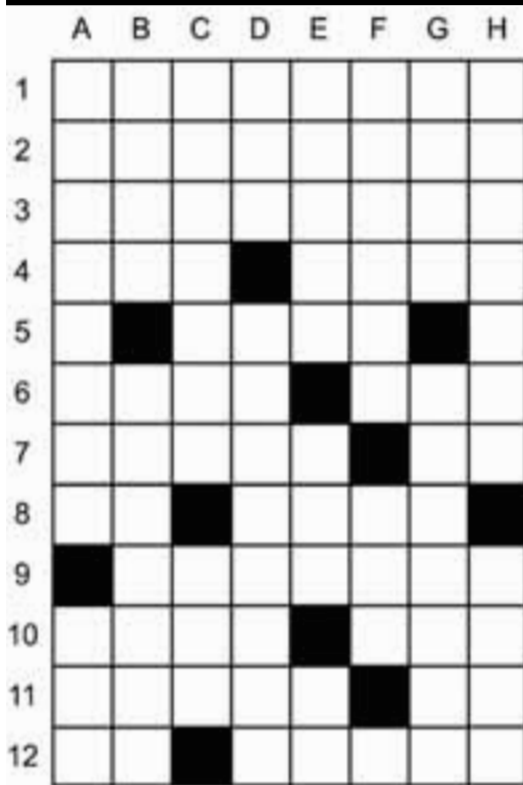
l'obésité. Selon les données publiées en 2022 par les autorités de santé, 26 % de la population serait concernée par ces maladies, contre 17 % en 2006.

"Si cette demande [...] est assimilable à une réaction hâtive, c'est parce que l'édition la plus récente de l'Enquête sur la démographie et la santé réalisée par le Bureau ougandais de la statistique publie des chiffres peu réjouissants, note le journal Daily Monitor. On y lit que l'Ouganda a indéniablement un problème de poids."

L'obésité compterait parmi les principales maladies non transmissibles frappant l'Ouganda, avec le diabète ou le cancer. Le Daily Monitor explique cette épidémie par la mauvaise qualité de l'alimentation - en particulier au sein des populations les plus pauvres. Mais le quotidien mentionne également d'autres causes, comme l'absence de cours de récréation pour l'activité physique des élèves dans de nombreuses écoles.

Courrier international

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Doctrine de non croyant. Il panse les chevaux.
- B. De quoi faire du feu. Vinaigrette au goût relevé.
- C. Toute en finesse. Refrain connu.
- D. Des siècles et des siècles. Libérés d'un poids.
- E. Raconte une histoire. Le fin du fin. Devant ce qui est à toi.
- F. Art du spectacle. Petit rongeur.
- G. Prince troyen, héros de Virgile. Remua la terre.
- H. Toumaît la vis. Bières de pub.

HORIZONTALEMENT

- 1. Elles laissent une place vide.
- 2. Région viticole traversée par la Loire.
- 3. Dormir comme une marmotte.
- 4. Il voit un lever chaque matin. Crier comme le cerf.
- 5. C'est la même chose.
- 6. Tout dégoûtant. On l'appelle souvent petite pomme (d').
- 7. Produits sucrés. Mot de liaison.
- 8. Il fait l'article à Madrid. Type de société.
- 9. Théâtre de Milan.
- 10. Liquide blanc. Pour exprimer une égalité.
- 11. Côté au soleil. Pronom personnel.
- 12. Pour le noble. Longs récits.

LES MOTS FLÉCHÉS

CLASSES D'OBJETS DEVANT LE POMPIER	DISPARAÎTRE EN MER CRÉATEURS	CE N'EST PAS UN AMATEUR BOÎTE À OPINIONS	CUVETTE POUR LA PLONGE LÉZARD GÉANT RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	L'EURO L'A REMPLACÉ CONTINENT DE LA CHINE	OBSTINÉE FILLES DES CARAÏBES		
QUI FAIT TRÈS PEUR CANARI JALINE			RUSE POUR TROMPER L'ADVERSAIRE				
DIRIGER À L'AIDE !			EXPOSÉ DÉTAILLÉ, ORAL OU ÉCRIT				
ALCOOL DE GENÈVRE	IL S'OFFICIE À L'ÉTUDE				ARTICLE DÉFINI CÉRÉALE EN ÉPI		
DIRECTIONS OPPOSÉES HEP LÀ !					UN OS DANS LES AFFAIRES	IL S' TRANSPORTENT LES TOURISTES	
UN HOMME QUI RANGE S'ÉPRENDRE (S) JEU DE HASARD	INTERPRÉTÉE PRONOM POUR MOI				ARGON ABRÉGÉ DEVENIR PRESSANT	ALLÈGE À LA LAITERIE AIGRE	SOCIÉTÉ ANONYME CRI D'ÉTONNEMENT
JOLI MÉTAL MESURÉE À LA SCIERIE	AMUSE DÉRIDE DIEU RAYONNANT					COURSE EN TERRAIN ACCIDENTÉ	
SE MONTRA PLEIN DE COURAGE		ELLE EN A FAIT COURIR PLUS D'UN VERS L'OR	DIX CENTIMÈTRES				



SIDOKU

		4	1			6	9	3
		1	2		5			
8	7	9	3					1
6	4			1				
7			5	4	2			8
				3			5	1
	5				3	7	8	4
			6		7	1		
2	9	7			1	5		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

APNÉE	BLANCHEUR	BOÎTE	BOULEAU	COULÉE	DEPOLLUER	FELIN	FEUTRINE
GARDIENNE	GENIE	GRILL	IRRÉELLE	JUNIOR	LESTE	LEVAIN	LIEGEOIS
LOUSTIC	NEPE	DEUVRER	POULE	PRAIRE	SCULPTEUR	TUER	VAILLANCE
R	V	E	L	O	D	P	E
U	C	N	I	L	E	F	R
E	I	N	E	G	P	U	N
H	T	E	G	N	O	A	V
C	S	I	E	E	L	E	P
N	U	D	O	L	L	L	T
A	O	R	I	B	U	U	I
L	L	A	S	C	E	O	O
B	V	G	S	F	R	B	C

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:48	DOHR 12:50	ASR 16:27	MAGHREB 19:15	ISHA 20:41
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ANNONCE LA RÉCEPTION DE TROIS BOMBARDIERS D'EAU

S'exprimant hier en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger, le ministre de l'Intérieur, M. Brahim Merad, a annoncé l'acquisition de nouveaux avions bombardiers d'eau dans le cadre du plan national pour la lutte

contre les incendies. Le même responsable a assuré, à cette occasion, la réception de trois appareils, et ce, en attendant d'autres appareils qui seront réceptionnés prochainement, en plus d'un avion amphibie bombardier d'eau du type

Beriev 12000 : « L'Algérie a affrété ces appareils pendant deux ans avant de les acquérir définitivement... Ces avions renforceront les moyens déjà en place avec l'objectif de protéger nos concitoyens et nos richesses » a-t-il expliqué.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 7 AVRIL 2024 // N°786 // PRIX 20 DA

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Nouveau dispositif de compensation des frais de transport vers les wilayas du Sud

Un nouveau dispositif de compensation des frais de transport induits par l'approvisionnement en produits de large consommation des wilayas du Sud a été instauré en vertu d'un décret exécutif publié dans le Journal officiel (JO) n°23.

En vertu de ce décret exécutif n°24-115, signé par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le 31 mars 2024, il est procédé au remboursement des frais de transport des produits au profit des opérateurs économiques qui exercent l'activité d'approvisionnement, qui doivent assurer uniquement l'approvisionnement des wilayas où ils sont établis. Ces dispositions concernent les wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Tindouf, Illizi, Béchar, Ouargla, El Oued, Ghardaïa, El Bayadh, Naâma, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Beni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghaïer, et El Meniaâ. La liste des produits de large consommation éligibles au remboursement des frais de transport dans le cadre de ce décret, est fixée par arrêté conjoint des ministres chargés du Commerce et des Finances, après consultation des ministères concernés. Et selon le texte législatif, les produits de large consommation soumis au présent dispositif, sont issus des



unités de production, des marchés de gros et des abattoirs agréés et implantés dans les wilayas du Sud concernées ou des wilayas proches, dont la liste est fixée par décision du ministre chargé du Commerce en coordination avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Le fret et la facturation doi-

vent être effectués dans la même wilaya, tel qu'exigé, également, par le décret. Il est spécifié, également, dans le texte réglementaire, que le remboursement des frais de transport est établi sur la base du programme annuel de transport des produits, au titre de l'approvisionnement des wilayas, élaboré par le directeur du commerce de la

wilaya et approuvé par le wali territorialement compétent, ainsi que sur la base des besoins annuels de financement évalués par le directeur du commerce de wilaya, conformément aux quotas annuels des produits de large consommation pour chaque commune relevant des wilayas concernées. Les quotas annuels des produits de large consommation sont déterminés sur la base de la densité de la population et des besoins des habitants de chaque commune relevant de la wilaya concernée par ce dispositif, comme mentionné dans le décret qui stipule que les programmes des besoins annuels élaborés sont transmis au ministre chargé du Commerce pour la prise en charge de leur remboursement, précisant qu'un réajustement semestriel peut être effectué, le cas échéant, sur la base des demandes exprimées par les wilayas concernées.

Y.B.

PAIEMENT DES FRAIS DU HADJ ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

LES DÉLAIS PROLONGÉS AU 15 AVRIL

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a annoncé, dans un communiqué, la prolongation, au 15 avril, des délais de paiement des frais du hadj et de finalisation des procédures administratives et sanitaires requises. «L'Office national du pèlerinage et de la omra a décidé, en coordination avec les différents secteurs concernés par l'organisation du pèlerinage, de prolonger, au 15 avril à 20h00, les délais de paiement des frais du hadj et de finalisation des procédures administratives et sanitaires requises, et ce, suite à la demande de plusieurs citoyens », précise le communiqué. Aussi, l'ONPO invite les futurs pèlerins à « finaliser les procédures requises avant l'expiration des nouveaux délais », précisant que les différents services concernés « restent à leur disposition ces jours-ci, y compris les vendredi et samedi ». «Les livrets du hadj dont les détenteurs ne s'acquittent pas des frais dans ces délais seront annulés », a prévenu l'ONPO. Dans un précédent communiqué, l'Office national du pèlerinage et de la omra avait invité les citoyens ayant effectué le paiement des frais du pèlerinage à déposer leurs dossiers « dans les plus brefs délais » au niveau des daïras ou des circonscriptions administratives pour finaliser les démarches du visa du hadj.

R.N.

L'ARMÉE SAHRAOUIE CIBLE DES RETRANCHEMENTS DES FORCES D'OCCUPATION MAROCAINES DANS LE SECTEUR DE MAHBES

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre des retranchements des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Mahbes, leur infligeant de "lourdes pertes humaines et matérielles", a indiqué vendredi le commissariat politique de l'Armée sahraouie dans son communiqué militaire. Dans le cadre de la guerre de libération menée par l'Armée sahraouie, des unités avancées ont ciblé, vendredi, par d'intenses bombardements, le poste de commandement d'un bataillon des forces d'occupation marocaines dans la région d'Amirat Lemkhinza, dans le secteur de Mahbes, a précisé le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, qui subissent de "lourdes pertes humaines et matérielles" dans leurs rangs, a conclu le communiqué.

APS

SONATRACH :

OPÉRATION DE CIRCONCISION DE 422 ENFANTS

A l'occasion du mois sacré de Ramadhan, le Groupe Sonatrach a organisé une opération de circoncision collective à travers l'ensemble des neuf directions régionales des œuvres sociales. L'opération a concerné les enfants des travailleurs de Sonatrach, des orphelins et des enfants de familles nécessiteuses, en coordination avec des associations caritatives à travers le pays. A cette occasion, le Président-Directeur Général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a partagé la joie des parents d'enfants lors de sa visite au Centre Médico-Social Ben-Ali-Cherif à Alger, où il a inspecté le déroulement de l'opération où tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés, souligne un communiqué de Sonatrach. Cette opération, qui s'inscrit dans les traditions de citoyenneté de Sonatrach, a été supervisée par un personnel médical spécialisé de la Direction des Œuvres sociales du groupe et des chirurgiens conventionnés, au niveau du Centre médico-social Ben-Ali-Cherif. Elle a concerné plus de 422 enfants à Alger et un grand nombre d'enfants dans les différentes antennes de la Direction des services sociaux à travers le territoire national. Les enfants ont également bénéficié de kits complets de circoncision et de divers cadeaux. Cette initiative s'inscrit dans la longue tradition de citoyenneté de Sonatrach, dans le but d'apporter joie et bonheur aux enfants et à leurs familles durant le mois sacré du Ramadhan.

R.N.

SAIHI DÉVOILE SA NOUVELLE VISION POUR LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Intervenant jeudi dernier lors d'une rencontre avec les directeurs de la Santé des wilayas et les directeurs des établissements publics hospitaliers (EPH), le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a souligné l'importance accordée par son département à l'amélioration de la prise en charge médicale des patients et aussi à la régularisation de la situation administrative des praticiens, de leurs carrières professionnelles et des statuts particuliers. «L'année 2024 sera une année d'excellence et d'une nouvelle vision pour la prise en charge

des malades et la carrière professionnelle des praticiens de la santé », a rapporté ce samedi un communiqué du ministère, qui souligne que le ministre Saihi a insisté pour l'accélération des démarches administratives pour l'application des nouveaux statuts. «Le ministère de la Santé a défendu les propositions des syndicats du secteur. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre des nouveaux statuts adoptés au profit des praticiens. La mise en œuvre de ces nouveaux statuts permettra de nouvelles revalorisations salariales et la création de

nouveaux postes en graduation au sein de l'organigramme de la Santé, et ce, conformément à la vision du Président de la République, qui a accordé une grande importance au volet humain », ajoute la même source, qui met en avant une avancée considérable et une première depuis 30 années. D'autre part, le ministre de la Santé a insisté auprès des responsables de son secteur pour l'adoption de la deuxième version du système PAM, et ce, afin de renforcer la numérisation et la modernisation du secteur.

R.N.

